

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie  
**Band:** 20 (2018)

**Artikel:** La villa romaine de Courtepin/Fin Dessus et sa cave  
**Autor:** Monnier, Jacques / Moquin, Elsa  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825772>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Jacques Monnier**  
**Elsa Mouquin**

avec la collaboration  
d'Anne-Francine Auberson,  
Chantal Martin Pruvot  
et Frédéric Saby

# La villa romaine de Courtepin/Fin Dessus et sa cave

**La villa romaine de Courtepin, partiellement mise au jour en 2015, comprend au moins deux corps de bâtiment équipés d'un hypocauste pour l'un et d'une cave pour l'autre. Les récipients en céramique et en verre permettent de situer la destruction de la cave à la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère.**

Die römische Villa von Courtepin, die 2015 teilweise freigelegt wurde, besteht aus zwei Baukörpern, von denen einer mit einem Hypokaust, der andere mit einem Keller ausgestattet war. Wie Keramik- und Glasgefäße bezeugen, erfolgte die Zerstörung des Kellers im ausgehenden 3. Jahrhundert n. Chr.



Située un peu moins de sept kilomètres au sud-est d'Aventicum/Avenches VD, la villa de Courtepin fait partie d'un réseau assez dense d'établissements ruraux qui exploitaient le terroir à proximité immédiate de la capitale des Helvètes. Entre Avenches et la rive gauche de la Sarine, les sites ruraux de l'actuel district du Lac classés comme « villas » (soit des établissements d'une certaine importance) se répartissent à intervalles relativement réguliers (2 à 3,5 km; fig. 1). De nombreuses trouvailles isolées (tuiles, mobilier épars) permettent de postuler la présence de

ou la villa toute proche de Cormérod FR, célèbre pour sa mosaïque.

La villa de Courtepin<sup>1</sup>, établie sur le versant nord-occidental du bois de Monterschu au lieu-dit Fin Dessus, domine les localités actuelles de Courtepin et Courtaman FR. Partiellement masquée par la forêt jusque dans les années 1930, elle constitue l'un des rares établissements antiques du canton à n'avoir pas été exploré anciennement. Le site n'est d'ailleurs pas recensé dans les premiers inventaires archéologiques du canton réalisés par Gustave de Bonstetten (1878)



**Fig. 1** L'occupation romaine dans le district du Lac et les cantons limitrophes, avec situation de la villa de Courtepin/Fin Dessus:

1) structures artisanales; 2) établissement; 3) villa attestée; 4) villa supposée; 5) bâtiment secondaire?; 6) voie; 7) occupation indéterminée

sites intermédiaires dont la nature et la fonction ne sont pas déterminables à l'heure actuelle. Ces sites occupent plutôt des versants orientés au nord-est ou au nord-ouest, comme Courtepin

et Nicolas Peissard (1941), qui ne signalent que des trouvailles isolées plus en aval. Par contre, le secteur était connu pour receler un tumulus attribué au Premier âge du Fer<sup>2</sup>, auquel s'ajoutent

<sup>1</sup> Coordonnées: 2 577 027 / 1 190 777 / 660 m.

<sup>2</sup> FGb 59, 1974/75, 11 (s.v. Courtepin, Motta).



**Fig. 2** Fin Dessus, plan général des vestiges: A) corps de bâtiment ouest; B) corps de bâtiment est; C) cour et tombes du Haut Moyen Âge

plusieurs autres terres dans les forêts environnantes.

En 1974 et dans les années qui suivirent, des prospections au sol mettaient en évidence des éléments architecturaux (tuiles, fragments de sol en *terrazzo*) et du mobilier ramenés en surface par les travaux agricoles. Puis, en 1988, un peu moins de deux cents mètres en contrebas, une concentration de matériaux de construction (tuiles, fragments de *tubuli* et de dalles en terre cuite, mortier de tuileau) laissait supposer la présence d'éléments bâtis peut-être liés à un édifice thermal, mais cette interprétation et la localisation précise des vestiges restent à confirmer par des fouilles.

## Une villa romaine et bien davantage

En 2015, la construction d'un nouveau réservoir d'eau au sommet du bois de Monterschu a mené à la découverte de quelques trous de poteau associés à de la tuile romaine, qui suggéraient la présence de constructions légères en amont de l'établissement romain. Par la suite, la pose d'une canalisation d'eau potable destinée à relier le réservoir à la localité de Cordast FR a nécessité une intervention d'urgence de la part du Service archéologique, le tracé de la conduite ayant été déplacé suite à des oppositions. Les travaux ont alors traversé la villa de part en part, sur une bande d'une quinzaine de mètres de largeur. Les vestiges, qui apparaissent sur une cinquantaine de mètres de longueur, comprennent deux corps de bâtiment maçonnés, qui débordent de l'emprise de la tranchée au nord et au sud. Les constructions maçonnées sont très arasées dans la moitié aval (nord) de la tranchée, l'humus reposant presque directement sur le sommet du substrat; la plupart des murs ont été complètement récupérés et n'apparaissent plus que sous la forme de tranchées comblées d'éléments de démolition. Dans la moitié amont (sud), en revanche, les vestiges sont recouverts d'une couche d'abandon contenant de nombreux éléments de construction antiques; cette zone n'étant pas directement menacée, elle n'a pas fait l'objet d'une fouille stratigraphique, afin qu'un maximum de substance archéologique puisse être préservée.

Outre une portion de cette villa jusque-là inédite, les travaux ont permis de repérer plusieurs sépultures du Haut Moyen Âge appartenant à un cimetière encore inconnu, et ont offert l'occasion de documenter les tombes menacées<sup>3</sup>.

## Le bâtiment ouest (A) et la cour L 13

Le premier ensemble bâti découvert (A) est constitué de deux locaux (L 1, L 2) entourant un espace ouvert (L 3). Le plan est très incomplet, mais on peut penser que ce corps était relié par un portique (L 12) à l'ensemble architectural oriental (B). À l'arrière du portique restitué s'ouvre un vaste espace ouvert (L 13) (fig. 2). Si, du point de vue de la chronologie relative, deux états de construction successifs sont attestés dans le bâtiment B, un tel phasage est plus difficile à mettre en évidence pour le bâtiment A, dont les vestiges semblent se rattacher plutôt au plan du second état. En l'absence de données chronologiques claires, on ne peut pas, pour l'instant, attribuer clairement à l'état 1 l'une ou l'autre des structures du bâtiment A, à l'exception d'une fosse (ST 4) implantée dans la cour L 13, immédiatement à l'est de celui-ci.

### L'état 1: une fosse dans la cour L 13

Située environ 4,5 m à l'est du bâtiment A, la fosse ST 4 mesure 2 x 1,4 m pour une profondeur de 0,4 m; elle contenait un mobilier abondant (céramique, faune) scellé par une concentration de gros galets. Faute d'indices supplémentaires, l'interprétation de la structure, datée de l'époque flavienne, demeure pour l'heure très incertaine.

### L'état 2: le bâtiment A

Au sud, le local 1, de forme quadrangulaire, couvre une surface de 25 m<sup>2</sup>. Il est délimité par quatre murs entièrement récupérés (M 3-M 6), dont les tranchées de 0,7 m de largeur sont parfaitement visibles dans le substrat. Il est équipé d'un hypocauste composé d'une *area* en mortier de tuileau reposant sur un radier de galets

<sup>3</sup> Voir l'article de F. McCullough, dans ce volume; voir aussi McCullough *et al.* 2016 pour une première présentation des vestiges.



**Fig. 3** Bâtiment A, hypocauste du local 1. L'alandier devait se trouver à l'emplacement de la récupération à droite du cliché. Vue vers le nord-ouest

4 De par son exposition au sud-ouest, le local 1 a pu fonctionner comme un salon d'été, chauffé en hiver, à l'image de la pièce hypocaustée L 54 de l'établissement gallo-romain de Vallon/Sur Dompiere FR. Voir AF, *ChA* 1989-1992, 1993, 136-148, en particulier 142.

5 En l'absence de fouilles plus étendues, l'hypothèse que ces maçonneries appartiennent à deux états différents ne peut être vérifiée.

6 Selon un article d'Ernst Meyer, ancien secrétaire communal de Courtaman, une tradition locale plaçait un château au sommet de la colline («Geheimnisvolle Schätze», *Freiburger Volkskalender* 1993, 147-149). En 1932, le grand-père de l'auteur y entreprit des fouilles à la recherche de trésors (notamment avec l'aide d'un médium!), creusant deux puits verticaux d'une douzaine de mètres... en vain, l'un des puits ayant été en outre partiellement inondé par une veine d'eau souterraine. Ces recherches se seraient déroulées dans la forêt de Monterschu, à l'emplacement d'un tumulus. Les caractéristiques des structures 2 et 3 découvertes en 2015 évoquent bien celles de ces puits; cependant ces derniers devraient être situés plus de 80 m en amont, au sud-est. Nous remercions M. Rudolf Meyer, de Courtaman, d'avoir attiré notre attention sur ces anciennes recherches.

liés au mortier<sup>4</sup>. L'état de conservation de l'hypocauste est relativement médiocre, du fait de l'arasement dû aux travaux agricoles. Il a été complètement arraché à l'angle nord-ouest du local. Du réseau de pilettes ne subsiste qu'une seule dallette en terre cuite in situ (fig. 3). Ailleurs, l'emplacement des pilettes est signalé par des pains de mortier au tuileau qui servaient à fixer les dallettes ou, localement, par des marques imprimées dans le mortier encore frais. Espa-

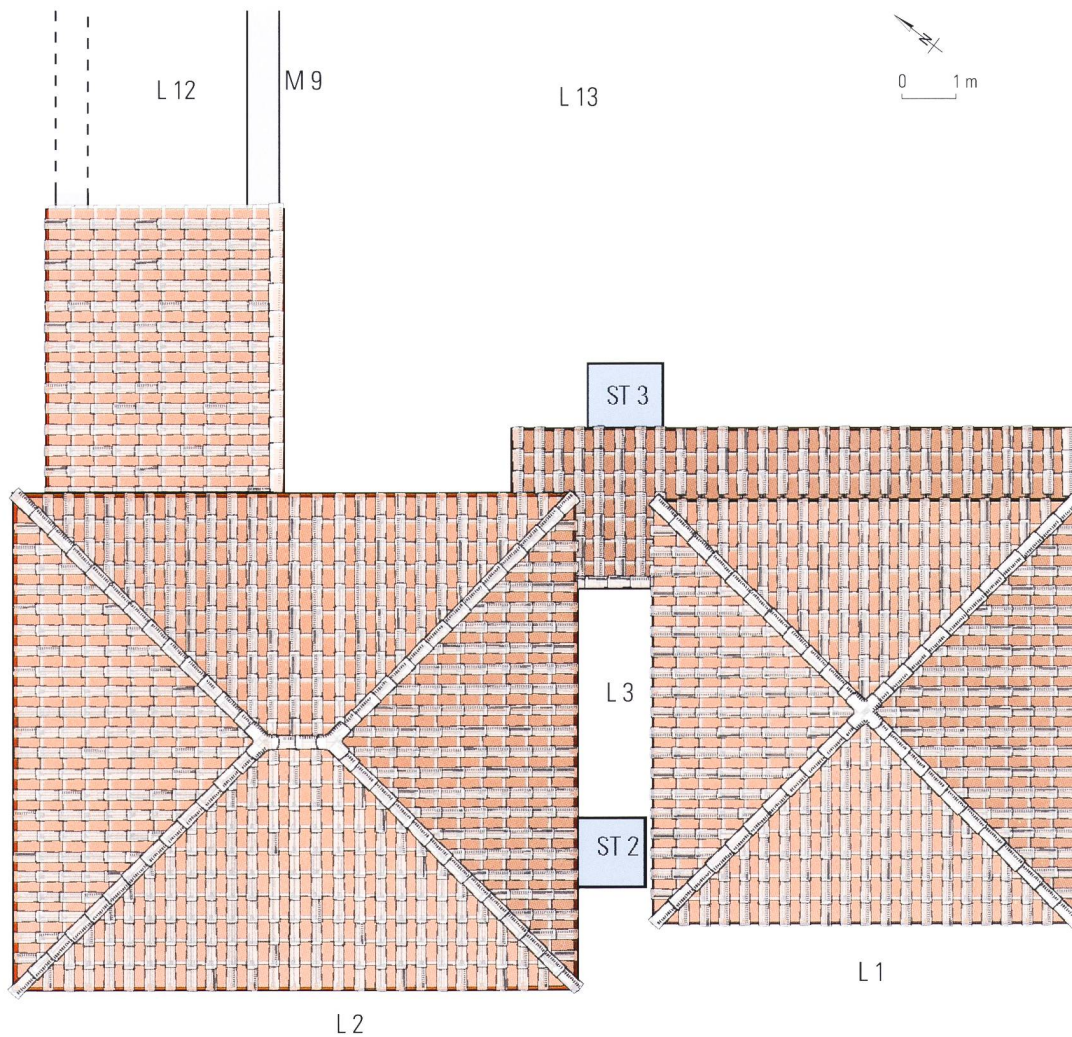
cées d'environ 0,35 m, les pilettes pouvaient supporter une *suspensura* composée d'un réseau théorique de 8 x 8 dalles de deux pieds romains (*bipedales*).

Le *praefurnium* devait se situer à l'est du local; une trace de récupération entamant l'*area* au centre du local signale probablement l'emplacement du conduit de chaleur démantelé.

Le local 2, légèrement en saillie par rapport à la pièce précédente à laquelle il est relié par un mur récupéré (M 7), est délimité par quatre tronçons de murs (M1 A/M 1 B au sud, M 2 à l'ouest, M 8 à l'est). Dégagé à son extrémité sud seulement, il pourrait avoir connu deux phases différentes. Au sud-est, les fondations maçonnées des murs 1 A et 8, très imposantes, atteignent 1,3 m de profondeur, le mur de fermeture sud (M 1 A) s'interrompant net à la hauteur du milieu du local. À l'angle sud-ouest, les murs 1 B et 2 ne sont conservés que sur une seule assise de galets non liés au mortier, haute de 0,2 m. Le mur 1 B devait se prolonger jusqu'au mur 1 A, mais la fondation n'était pas conservée. Les indications manquent pour expliquer la configuration des vestiges<sup>5</sup>, qui ne permettent pas de confirmer la présence d'un seuil. En raison de l'arasement, aucune trace de sol n'est conservée dans ce local, qui se prolongeait peut-être jusqu'au portique L 12. Si cette hypothèse se confirmait, la longueur du local avoisinerait les 9,5 m.

**Fig. 4** Citerne (ST 2) dans le local 3; a) vidange du sommet (vue vers le sud-est); b) partie inférieure, recoupée par la tranchée moderne (vue vers le nord-est)





**Fig. 5** Proposition de restitution des toitures du bâtiment A avec l'emplacement des citernes

À l'angle sud-est du local 2, une possible tranchée de récupération de mur entamant le substrat (ST 5) sur une longueur de 3 m dans la cour L 13 pourrait correspondre, à titre d'hypothèse, à un mur de refend qui aurait fait partie d'un appentis bordant les espaces L 1-L 3 à l'est.

Deux structures interprétées comme des citernes de récupération d'eau de pluie (ST 2 et ST 3) prenaient place dans les cours L 3 et L 13 respectivement<sup>6</sup>. De plan carré de 1,45 m de côté au maximum, elles ont été taillées verticalement dans le substrat molassique. Recoupées par la tranchée d'implantation de la canalisation, elles n'ont été documentées que sur une profondeur de 6 m pour l'une et 3,5 m pour l'autre; leur base n'a pu être atteinte dans l'emprise des travaux (fig. 4). Les parois de molasse, qui présentaient des traces de pic, étaient peut-être chemisées de bois, à en juger par les veines limoneuses brunes visibles dans les sable molassiques hétérogènes constituant le comblement

de la structure 2, qui pourraient correspondre aux traces d'un coffrage de bois décomposé<sup>7</sup>. Ces deux citernes sont disposées de manière à recueillir au mieux les eaux de pluie s'écoulant des toitures du bâtiment A (fig. 5). En supposant que toutes deux soient de même profondeur, leur contenance avoisine quelque 20 000 l au total<sup>8</sup>. Au vu de la situation de la villa, à proximité de laquelle aucune source n'est recensée, ce mode de captage s'avérait primordial pour approvisionner en eau les habitants.

## Le corps oriental (bâtiment B)

Le second corps bâti (B) se développe à l'est de la cour L 13 (voir fig. 2). Il était vraisemblablement lié au bâtiment A par le portique (L 12), constitué de deux murs (M 9 au sud, M 20 au nord) partiellement hors emprise de fouille. Constitué d'au moins cinq locaux très arasés

<sup>7</sup> Voir le puits de Skeldergate (GB) in: J.-P. Adam, *La construction romaine*, Paris 1989, 257-261, fig. 547. L'hypothèse de puits dits « vénitiens », avec coffrage en bois et gravats filtrant l'eau, est aussi envisageable.

<sup>8</sup> Soit 20 m<sup>3</sup> d'eau pour les deux citernes. À titre de comparaison, les besoins en eau d'un ménage helvétique actuel de 2-3 personnes sont de 160 l par personne et par jour. Si l'on ne prend en compte que l'utilisation pour la cuisine, les soins corporels et la lessive à la main, la boisson et les divers, on obtient un total de 50 l/personne/jour, soit 18 250 l/personne/an (= 18,25 m<sup>3</sup>). On trouvera ces informations données par les Services cantonaux de l'énergie et de l'environnement sur le site: <https://www.energie-environnement.ch/economiser-l-eau/situer-sa-consommation-d-eau> [consulté le 27.08.2018].

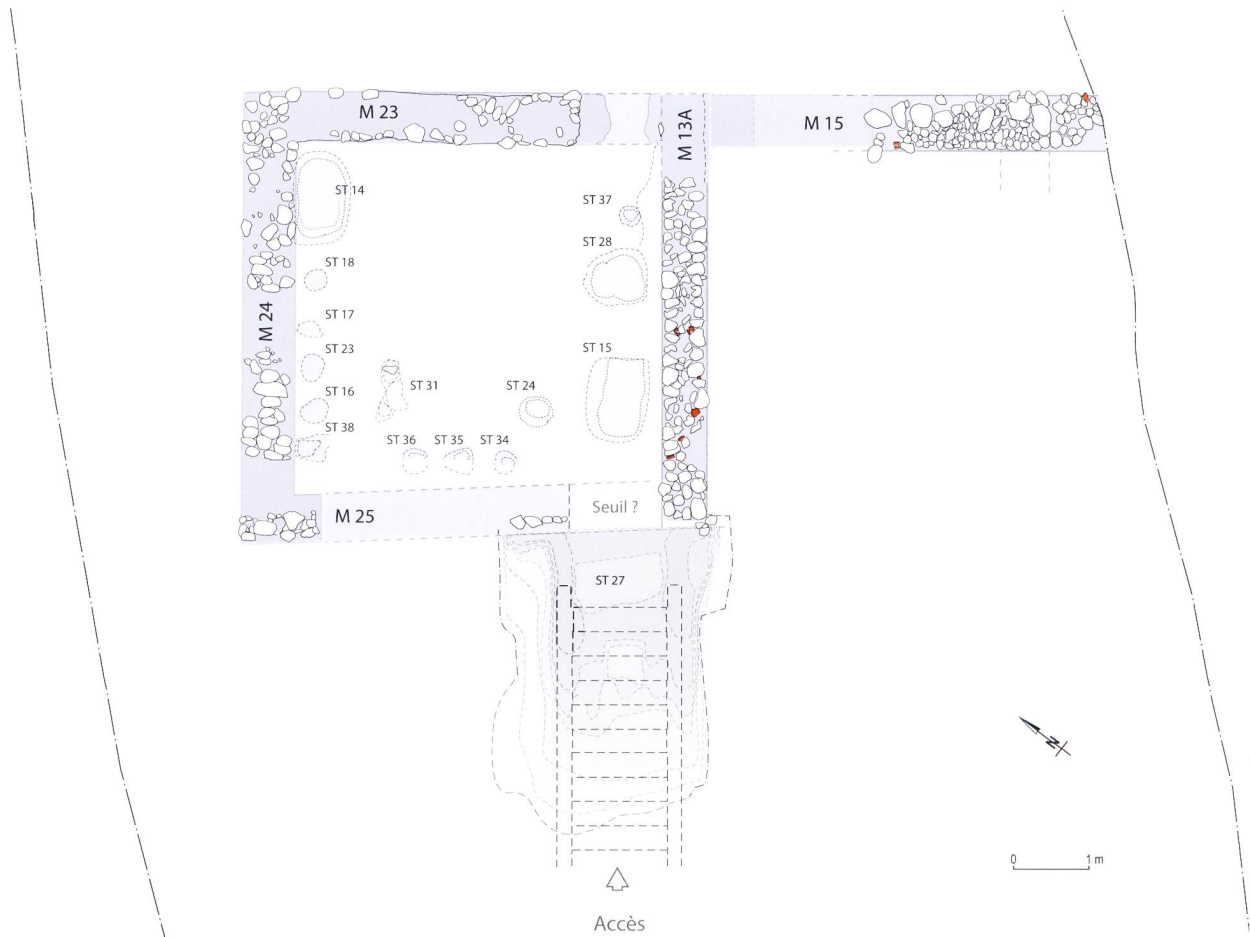


Fig. 6 Le bâtiment B, plan des vestiges de l'état 1. Au sud-ouest, la descente de cave taillée dans la molasse

(L 5-L 9), le bâtiment B comporte au sud-ouest une cave qui entame le substrat molassique.

### L'état 1: une cave isolée?

Le premier état de construction de l'édifice comprend uniquement une cave maçonnée, taillée dans le substrat molassique (fig. 6). De forme quadrangulaire (5 m de côté), elle est constituée par les murs 13 A, 23, 24 et 25, qui s'appuyaient contre les bords de la surface excavée. Un cinquième mur (M 15) prolongeait la façade orientale de la cave vers l'amont, hors de l'emprise des recherches. Aucune autre structure ne peut être associée à l'état 1 dans le secteur.

Hormis le mur sud (M 13 A), les maçonneries de cette première cave sont mal conservées, les murs ayant été arasés jusqu'aux assises de fondation lors de la construction de la cave du second état. Conservé sur une élévation d'environ 1,3 m, le mur 13 A ne subsiste que sur une longueur de quelque 4,2 m, car son extrémité orientale a été totalement récupérée. Ce mur

est composé de huit assises de boulets de 15 à 25 cm de longueur, surmontées de quatre assises conservées de galets de plus petit module. Sur le parement interne du mur, des traces de joints tirés au fer sont visibles dans le mortier liant les assises inférieures; un enduit chaulé blanchâtre partiellement conservé d'une épaisseur de 2 cm devait revêtir tous les murs de la cave (fig. 7).

L'accès à la cave se faisait depuis l'extérieur au sud-ouest. La descente de cave se présente comme une grande fosse de 4 x 2 m environ (ST 27), taillée dans la molasse sur une profondeur de près d'un mètre par rapport au niveau de circulation extérieur. Le fond de la fosse marque une pente descendante proche de 30° sur sa moitié ouest, aboutissant à un plan plus ou moins horizontal à l'est, juste avant l'entrée dans la cave. Une série de profondes encoches longitudinales taillées dans la molasse matérialise les négatifs d'un poutrage (fig. 8) qui devait soutenir un escalier ou une simple rampe, à l'image de ce que l'on connaît pour certaines caves de la région dijonnaise (Côte-d'Or, F)<sup>9</sup>. À sa

9 R. Goguet, «La villa gallo-romaine de Rouvres-en-plaine. Découverte aérienne et fouilles de contrôle 1966-67», *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or* XXV, 1970, 219-259.



jonction avec la structure 27, le mur 13 présente un décrochement vertical profond d'une dizaine de centimètres, qui correspond à l'empreinte du chambranle sud de la porte de la cave. La largeur de la pièce en bois pouvait atteindre 0,55-0,6 m. Ni le seuil, ni le chambranle nord ne sont conservés, le passage ayant été oblitéré lors de la reconstruction du mur occidental de la cave. En tenant compte de la position du chambranle sud par rapport aux parois de la descente de cave, on peut cependant restituer un passage dont la largeur devait avoisiner 1,2 m.

À l'intérieur de la cave du premier état, la nature du sol de circulation n'est pas déterminable en raison de l'arasement lié aux transformations ultérieures de l'état 2 (voir ci-dessous). Un niveau limoneux brun-gris charbonneux (US 11bis), localement conservé au sommet du substrat, constitue la seule couche attribuable à ce premier état. Il n'est pas possible de savoir s'il correspond à un niveau d'occupation partiellement remanié lors de la reconstruction de la cave, ou s'il ne pourrait pas s'agir des traces d'un plancher installé au sommet du substrat molassique aplani. Le fond de la cave ne révèle aucun système pour récolter d'éventuelles eaux de ruissellement, à l'image de ce que l'on connaît dans la salle souterraine de la villa d'Arconciel FR<sup>10</sup>. Peut-être le substrat était-il ici suffisamment poreux pour que ce type d'aménagement ne soit pas nécessaire, hypothèse déjà retenue pour la cave romaine mise au jour quatre kilomètres plus au nord, à Cressier/Route des Roches FR<sup>11</sup>.

Dans notre cave, onze cavités se répartissent régulièrement le long des murs nord, ouest et sud et deux se trouvent en position plus isolée (voir fig. 6). L'insertion stratigraphique de ces structures n'est pas toujours assurée, mais leur situation par rapport aux vestiges postérieurs suggère de les attribuer plutôt au premier état. Deux fosses (ST 14, ST 15), le long des murs nord et sud, sont rectangulaires et présentent des dimensions proches (fig. 9). Les autres sont circulaires; sept d'entre elles (ST 16, ST 18, ST 23, ST 34-37) ont un diamètre assez constant d'environ 0,3 m et une faible profondeur. La fosse ST 28, contre le mur sud, atteint 0,8 m de diamètre pour une profondeur de 0,2 m. À cela s'ajoutent les traces d'une possible fosse (ST 38), à l'angle nord-ouest de la cave, mais le mauvais état de conservation de la structure,



**Fig. 7** Élévation du mur 13 avec les restes d'enduit chaulé à sa base. À gauche et à droite, les murs 11 et 12 de l'état 2. Vue vers le sud-est



**Fig. 8** La descente d'escalier en bois de l'état 1, dont subsistent les négatifs taillés dans la molasse. À gauche, le mur 11 du second état. Vue vers le sud-est

recoupée par un mur postérieur, empêche toute certitude.

On peut interpréter l'essentiel de ces structures comme les empreintes de récipients de stockage, à l'instar de celles récemment découvertes dans la cave de la villa d'Obersiggenthal/Kirchdorf AG<sup>12</sup>. Ces contenants pouvaient être soit en céramique soit, pour les fosses plus importantes, en matériaux périssables (caissons ou tonneaux en bois). À Courtepin, ces derniers – s'ils ont existé – n'ont laissé aucune trace sur les parois des fosses.

**10** P.-A. Vauthey, «Arconciel: les siècles en héritage», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A>Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Fribourg 2005, 20-32.

**11** Vauthey/Bugnon 1999, 33.

**12** A. Wicki, «Der römische Gutshof von Obersiggenthal-Kirchdorf AG», *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa* 2013, 3-32.

| N° ST | Description | Forme         | Dimensions (m)    | Profondeur (m) |
|-------|-------------|---------------|-------------------|----------------|
| 14    | fosse       | rectangulaire | 1,07 x 0,72       | 0,30           |
| 15    | fosse       | rectangulaire | 1,07 x > 0,80     | 0,24           |
| 16    | fosse?      | circulaire    | diam. 0,32        | 0,06           |
| 18    | fosse?      | circulaire    | diam. 0,35        | 0,07           |
| 23    | fosse       | circulaire    | diam. 0,31        | ?              |
| 24    | fosse       | circulaire    | diam. 0,41        | 0,19           |
| 28    | fosse       | circulaire    | diam. 0,70 / 0,90 | 0,20           |
| 31    | fosse       | rectangulaire | 0,33 x 0,18       | 0,19 / 0,28    |
| 34    | fosse       | circulaire?   | diam. 0,20?       | 0,05           |
| 35    | fosse       | ovale?        | 0,35 x > 0,15     | 0,09           |
| 36    | fosse       | ovale?        | 0,30 x > 0,12     | 0,05           |
| 37    | fosse       | circulaire    | diam. 0,25        | 0,12           |
| 38    | fosse?      | circulaire?   | diam. 0,40?       | 0,20?          |

Fig. 9 Tableau synoptique des structures du local 6, état 1

Deux fosses isolées (ST 24, ST 31) apparaissent à 0,5 m du mur sud-ouest. La structure 24, de forme circulaire, présente un profil en entonnoir apte à accueillir une amphore à fond pointu. À Augst BL, des aménagements semblables, mais plus évasés car destinés à recevoir des amphores à huile, ont été récemment mis au jour dans une cave à proximité de la porte de l'Est (Osttor)<sup>13</sup>. Quant à la fosse 31, de forme rectangulaire, sa fonction est inconnue. D'une profondeur de 0,19 m, elle présente un surcreusement à l'est et un appendice peu profond au sud.

Du point de vue de la chronologie, les données manquent pour établir avec précision la date de la construction de la cave. Cependant, les couches et les structures liées à ce premier

Fig. 10 Détail du bâtiment B à l'état 2, avec la cave des états 2a et 2b. État 2a: ocre foncé: murs conservés, ocre moyen: murs récupérés; ocre clair: autres structures





**Fig. 11** La cave de l'état 2 en cours de dégagement. Au premier plan, le local 6, à l'arrière-plan le local 5. Au centre, le mur 23 arasé du premier état. Vue vers l'ouest

état livrent de la céramique qui, même en quantités modestes, permet de suggérer une datation similaire à celle de la fosse ST 4, à savoir l'époque flavienne.

### L'état 2: les transformations de la cave

La cave est intégralement reconstruite et son accès est déplacé vers le sud-est, en amont (fig. 10). Les raisons de cette modification nous échappent; peut-être répondait-elle à la nécessité de protéger l'accès à la cave des eaux de ruissellement extérieures. Légèrement agrandie vers le nord-est et le nord-ouest, la cave comporte désormais une descente d'escalier intérieure de 1,4 x 5,6 m (L 5) bordant au sud-ouest son espace principal (L 6, 4,4 x 5,6 m). L'escalier extérieur du premier état est démantelé et sa fosse d'implantation est remblayée avec des gravats contenant plus de 1 500 frag-

ments de peintures murales dont l'étude reste à entreprendre<sup>14</sup>. L'emplacement originel de ces éléments de fresques n'est pas déterminable avec précision: s'ils ne correspondent pas à l'enduit chaulé retrouvé dans la cave elle-même, ils pourraient avoir orné le bâti surmontant la cave, à moins qu'ils ne proviennent d'une autre construction située hors de l'emprise de la tranchée. Le mobilier céramique issu du remplissage de la fosse d'escalier remblayée permet de situer la construction de la nouvelle cave entre la fin du I<sup>er</sup> et le deuxième quart du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Les murs de l'état 2 sont construits sur les anciens murs, arasés jusqu'aux assises de fondation. Seul le mur sud-est (M 13 A) est intégré à la nouvelle construction et prolongé de deux mètres vers le nord-est (M 13 B). Au sud-ouest, l'entrée de la première cave est condamnée par un nouveau mur (M 11), dont la maçonnerie en galets et moellons de tuf est chaînée au mur

<sup>13</sup> M. Schaub – S. Fünfschilling, «Archäologie vor Ort vermittelt: Die Publikumsgrabung 2010.058 in Augusta Raurica bringt einen Vorratskeller und dessen fundreiche Verfüllung ans Licht», *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst* 32, 2011, 161-200.

<sup>14</sup> D'après Sylvie Garnerie, qui en a réalisé une première analyse, ces peintures sont datables du II<sup>e</sup> siècle de notre ère (McCullough *et al.* 2016, 141). D'autres ensembles d'enduits peints ont été découverts à Courtepin; ils feront ultérieurement l'objet d'une étude plus détaillée.



**Fig. 12** La descente d'escalier (local 5). On note les traces de la base d'un seuil en bois (ST 12), les dalles des montants verticaux de la porte (ST 12 A et B) et les cavités aménagées pour l'installation de seuil (ST 26 A et B)

**15** S'agissait-il de permettre une meilleure station debout, comme dans la cave des Roches à Cressier FR?; voir Vauthey/Bugnon 1999, 34.

**16** Dans la villa de Val-de-Reuil/La Cerisaie (F, Haute-Normandie), des restes de vidange d'un foyer sont attestés dans le comblement lié à la phase d'abandon de la cave, au III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Voir Y.-M. Adrian – C. Beurion – D. Lukas – S. Le Maho, «Les caves gallo-romaines dans les campagnes de Haute-Normandie», *RAO* 31, 2014, 369-402, en particulier 381-387.

**17** F. Hoek, «Ein aufschlussreicher römischer Keller in Augusta Raurica (Flur Obermühle)», in: R. Ebersbach et al. (Hrsg.), *Mille Fiori. Festschrift für Ludwig Berger zu seinem 65. Geburtstag (Forschungen in Augst 25)*, Augst 1998, 7-75.

**18** Voir cat. 32.

13 A dans sa partie inférieure (voir fig. 8). Les autres murs périmétraux (M 10 au nord-ouest, M 14 au nord-est), totalement récupérés, ne subsistent que sous la forme de tranchées de récupération dans le substrat molassique. Le mur 12, qui sépare les espaces L 5 et L 6, est relativement bien conservé (fig. 11). Prenant appui sur le mur 13 A au sud-est, il est composé, comme le mur 11, de galets et de moellons en tuf; trois assises de réglage en *tégulae* sont visibles dans la moitié supérieure de l'élévation, respectivement à deux, trois et quatre pieds romains depuis le sol. Sur la partie inférieure de son parement oriental, ce mur est revêtu d'un enduit chaulé très pulvérulent de couleur beige, qui n'a pas conservé de trace d'*intonaco*. Des fragments d'enduits peints retrouvés dans les niveaux liés

à l'occupation de la cave (US 11) montrent que les murs devaient être recouverts d'un fond blanc, peut-être rehaussé de quelques filets colorés. Les aménagements internes sont relativement sommaires.

Dans le local 5 où se trouvait la descente d'escalier, deux trous de poteau (ST 13 A et ST 13 B) aménagés le long du mur 13 A signalent peut-être l'emplacement de poutres verticales soutenant le sommet de la rampe. Quelque 3,6 m au nord du mur 13 A, deux dalles de schiste (ST 12 A et ST 12 B) reposant à plat sur le sol contre les parements des murs 12 et 11 respectivement matérialisent les soubassements de pièces en bois (fig. 12). Il n'est pas évident de déterminer si les dalles soutenaient des montants verticaux (encadrement de porte) ou les madriers de la base de l'escalier qui aboutit à une porte – la seconde hypothèse semble toutefois plus probable. La porte elle-même se signale par des trous de boulin quadrangulaires aménagés dans les parements des deux murs (ST 26 A dans M 11, ST 26 B dans M 12). Ces cavités d'une vingtaine de centimètres de côté servaient de logement pour un seuil en bois (ST 12), dont les traces carbonisées étaient encore visibles, lors de la fouille, au sommet du niveau de circulation. L'emplacement de cette porte ménageait une sorte de petit «vestibule» à l'extrémité nord du local 5; de là, un seuil en bois long de 1,6 m (ST 17), installé à l'extrémité nord du mur 12, permettait l'accès vers le local 6, espace principal de la cave.

Le fond du local 6, taillé dans le substrat molassique, ne conserve aucune trace de sol construit. On ignore s'il était constitué d'un simple sol en terre battue ou s'il présentait un plancher recouvrant en partie les maçonneries arasées du premier état. Plusieurs structures excavées apparaissent le long des murs, selon une configuration qui évoque la cave à l'état 1. Des recoupements observés sur certaines d'entre elles attestent des remaniements dans le local tout au long de l'occupation, mais il n'est pas possible de déterminer leur chronologie avec précision. On peut attribuer les structures excavées à deux phases générales. Dans la première (état 2a), elles se concentrent plutôt dans la moitié orientale du local 6 (fig. 13). On y distingue une fosse rectangulaire de fonction indéterminée assez profonde (ST 19) le long du mur 13, qui

recoupe la fondation du mur 23 de l'état 1. À l'angle nord du local, une fosse ovale (ST 20 A) d'une profondeur de 0,6 m présente un fond tapissé d'argile, évoquant un phénomène de décantation d'eau. Elle semble liée à deux creusements allongés longeant les murs 14 (ST 20 B) et 10 (ST 20 C). La fonction de ces cavités reste indéterminée; la configuration des vestiges et la présence d'une couche d'argile pourraient signaler une structure de type puits perdu vers lequel convergeraient deux captages longitudinaux destinés à protéger les maçonneries de l'angle nord de la cave, mais l'argile pourrait aussi témoigner d'un système d'étanchéification pour une structure de stockage en matériaux périssables. Entre les structures 19 et 20 B apparaît une autre fosse ovale (ST 11 S) dont l'attribution chronologique à l'une ou l'autre des phases de l'état 2 est très incertaine. Peu profonde, elle pourrait correspondre à l'empreinte d'un récipient de stockage.

Dans un second temps (état 2b), le fond du local 6 le long des murs 12 et 13 semble avoir été surcreusé<sup>15</sup>. C'est dans cette zone qu'ont été aménagées onze cavités généralement peu profondes (ST 11 A-K) et régulièrement espacées (fig. 14), initialement interprétées comme des poteaux maintenant des étagères. Leur faible profondeur pousse plutôt à les interpréter comme des négatifs de récipients de stockage. À la différence de la structure 24 de l'état 1 qui a pu recevoir une amphore, la morphologie de ces fosses suggère la présence de vases de type *dolia* ou amphores à fond plat.

À l'angle nord du local 6, la fosse ST 20 A est recoupée par une fosse rectangulaire (ST 10) marquée à sa base et sur ses bords par de la rubéfaction, et dont le comblement carbonneux recelait de la céramique, des ossements et quelques clous. À la fouille, la structure a été interprétée comme un foyer, mais une structure de combustion ouverte ne semble pas appropriée pour un espace confiné comme une cave. L'hypothèse d'un foyer tardif, lié à une phase de démantèlement de la cave qui reste difficile à dater, ne peut être démontrée<sup>16</sup>. Nous privilégions une interprétation alternative, qui serait celle d'un contenant en bois (coffre) reposant au sol et détruit in situ par le feu. Ce type d'élément mobilier se retrouve fréquemment dans des caves; à titre d'exemple, on peut citer le

| N° ST | Description                     | Forme         | Dimensions (m) | Profondeur (m) |
|-------|---------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| 11 S  | fosse? état 2a et/ou 2b?        | ovale         | 0,75 x 0,50    | > 0,07         |
| 19    | fosse recoupée par ST 11 A-11 D | rectangulaire | 2,80 x 0,76    | 0,35           |
| 20 A  | fosse                           | ovale         | 1,70 x 1,40    | 0,60           |
| 20 B  | fosse? liée à ST 20 A?          | allongée      | 1,30 x 0,65    | 0,18           |
| 20 C  | fosse? liée à ST 20 A?          | allongée      | 1,05 x 0,70    | 0,45           |

Fig. 13 Tableau synoptique des structures du local 6, état 2a

coffre en bois de la cave d'Augst/Obermühle, qui avait livré un abondant mobilier<sup>17</sup>. À l'est et au nord, le remplissage des creusements ST 20 B et 20 C est recoupé par des trous de poteau (respectivement ST 11 O et ST 21-22), qui pourraient convenir pour l'installation de montants d'étagères.

À l'angle sud-est de la cave, un niveau de remblai (US 12) au sommet du substrat molasique a livré quelques éléments mobiliers, parmi lesquels une louche en fer<sup>18</sup> mise au jour non loin de la dépression ST 11 S, interprétée comme une cavité ayant pu accueillir un récipient de stockage. Le niveau lié à l'occupation de la cave (US 11) a livré un mobilier varié et relativement abondant (récipients en céramique et en verre, monnaie en bronze, éléments de construction en métal, faune). Ce niveau ne couvrait pas l'ensemble du local, mais a été perturbé par endroits, vraisemblablement lors de la phase d'abandon

Fig. 14 Tableau synoptique des structures du local 6, état 2b

| N° ST       | Description                    | Forme         | Dimensions (m) | Profondeur (m) |
|-------------|--------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| 10          | fosse carbonneuse dans ST 20 A | rectangulaire | 0,85 x 0,65    | env. 0,20      |
| 11 A        | fosse dans ST 19               | circulaire    | diam. 0,28     | > 0,07         |
| 11 B        | fosse dans ST 19               | circulaire    | diam. 0,32     | > 0,06         |
| 11 C        | fosse dans ST 19               | circulaire    | diam. 0,40     | > 0,13         |
| 11 D        | fosse dans ST 19               | ovale         | 0,40 x 0,37    | > 0,08         |
| 11 E        | fosse                          | ovale         | 0,30 x 0,27    | > 0,07         |
| 11 F        | fosse?                         | ovale         | 0,40 x 0,35    | > 0,07         |
| 11 G        | fosse?                         | circulaire    | diam. 0,25     | > 0,04         |
| 11 H        | fosse?                         | ovale         | 0,44 x 0,38    | > 0,06         |
| 11 I        | fosse                          | circulaire    | diam. 0,40     | > 0,08         |
| 11 J        | fosse?                         | ovale         | 0,45 x 0,40    | > 0,13         |
| 11 K        | fosse?                         | ovale         | 0,33 x 0,30    | > 0,18         |
| 11 L-N, P-R | anomalies diverses             |               |                |                |
| 11 O        | trou de poteau? dans ST 20 B   | ovale         | 0,30 x 0,18    | > 0,27         |
| 11 S        | fosse? état 2a ou 2b?          | ovale         | 0,75 x 0,50    | > 0,07         |
| 21          | trou de poteau dans ST 20 C    | ovale         | 0,38 x 0,35    | > 0,18         |
| 22          | trou de poteau dans ST 20 A    | circulaire    | diam. 0,30     | > 0,17         |



Fig. 15 La démolition comblant les niveaux supérieurs du local 5

de la cave. Celle-ci semble en effet avoir été vidée avant sa destruction par un incendie dont les traces sont bien visibles sur les parements des murs 11 et 12 en particulier. Les niveaux de destruction (US 5 et US 6) présentent, dans leur partie inférieure, un sédiment gris foncé à noir assez hétérogène contenant des fragments de peintures murales et qui a livré un abondant mobilier (céramique, métal, verre). On citera notamment la découverte d'un socle de statuette en alliage cuivreux<sup>19</sup> rehaussé de motifs argentés et niellés. Le contexte ne permet pas de préciser si cette effigie était effectivement exposée dans la cave, mais plusieurs occurrences d'objets à caractère religieux retrouvés dans des caves antiques permettent de suggérer que des pratiques cultuelles ont pu avoir lieu dans la cave de Courtepin<sup>20</sup>.

La partie supérieure de la démolition US 5/US 6 est constituée par un sédiment très charbonneux contenant en abondance des éléments de construction (galets, moellons de tuf, fragments de mortier, tuiles), provenant de l'effondrement des constructions supérieures et présentant très souvent d'importantes traces de feu (fig. 15). Le comblement définitif de la cave intervient dans les dernières décennies du III<sup>e</sup> siècle, voire au tout début du IV<sup>e</sup> siècle.

La hauteur initiale de la cave n'est pas restituée avec précision, les murs ayant été récupérés ou partiellement arasés après l'Antiquité, dans un premier temps lors de l'installation des tombes du Haut Moyen Âge dans les ruines<sup>21</sup>. Néanmoins, l'escalier du local 5 pourrait offrir une piste: si, par analogie avec la descente de cave de l'état 1, on restitue une volée de marches avec une pente d'environ 30° depuis le sol de la cave, on aboutit au sommet de l'escalier à environ 0,7 m au-dessus de l'arase actuelle du mur 13 A, ce qui permet de porter à environ deux mètres la hauteur théorique de la cave.

## L'état 2: les locaux adjacents

Le local au nord-est de la cave (L 7), d'une surface d'une quarantaine de mètres carrés, est très arasé, et les murs qui le composent (M 14, M 18, M 19, M 20) ont totalement été récupérés. Il présentait un lambeau de soubassement de sol (ST 6) en mortier, au sud, situé environ un mètre plus haut que le niveau de circulation restitué dans la cave et, au nord, un empierrement indéterminé (ST 7) implanté dans un décaissement du terrain naturel une cinquantaine de centimètres plus bas. L'empierrement fait-il partie de la phase de construction (épandage de matériaux) ou signale-t-il la présence d'un palier à l'intérieur du local? Faute d'éléments, la question doit rester ouverte. D'une manière générale, on n'a que peu d'informations sur cet espace, qui ouvrirait peut-être sur le portique L 12. Par sa position, il constituerait le pendant oriental de la pièce L 2 du bâtiment A (voir fig. 2).

Au sud-est, enfin, deux locaux allongés, L 8 et L 9, difficiles à interpréter en l'état des connaissances (couloirs?) semblent relier les pièces dégagées du bâtiment B à des constructions se développant en amont.

## Les espaces extérieurs

Le bâtiment B est bordé à l'est par un espace allongé très étroit (1,4 m), vraisemblablement ouvert (L 10). Parallèle à la façade, un mur (M 21) arasé par les labours jusqu'au niveau de sa fondation en galets et en boulets marque la limite orientale de la zone bâtie (voir fig. 2).

<sup>19</sup> Voir cat. 68.

<sup>20</sup> Une découverte semblable a été effectuée dans le bâtiment 4 de l'établissement de Bayard-sur-Marne/Marielle (F, Haute-Marne), où la cave 326 a livré un socle de statuette en bronze. La cave, ornée de peintures murales et équipée de banquettes, pourrait avoir eu également une vocation culturelle: V. Desmarchelier, «Bayard-sur-Marne «Marielle» (Haute-Marne): un établissement agricole de la vallée de la Marne à l'époque romaine», *RAE* 63, 2014, 179-211, en particulier 204.

<sup>21</sup> Voir l'étude de F. McCullough, dans ce volume.

## L'espace extérieur oriental

En contrebas du mur 21, seul un remblai de tuiles recouvert par une zone de gâchage de mortier (ST 8), de 3,2 x 2,6 m, a été observé. On ne dispose pas d'éléments de datation pour ces vestiges, recouverts par des matériaux de construction étalés dans la pente (fig. 16). Le niveau de marche antique présente une déclivité assez prononcée vers le nord-est, qui favorisait l'évacuation des eaux de ruissellement en bordure orientale de la zone bâtie. Cette dernière a été établie sur une éminence plus marquée dans l'Antiquité que de nos jours, les colluvionnements postérieurs ayant contribué à estomper l'ancien relief. Un sondage mécanique réalisé depuis cette zone sur une quarantaine de mètres vers le nord-est révèle un fin horizon antique, 0,5 m de profondeur sous la surface actuelle.

## L'espace extérieur à l'ouest et au sud-ouest

L'espace immédiatement à l'ouest du bâtiment A n'a pas pu être exploré en raison des travaux

qui ont fait disparaître les éventuels vestiges. Dans cette zone très arasée, l'humus repose directement au sommet du substrat. Aucun vestige de maçonnerie n'a été repéré, et seule une structure excavée (ST 32) visible en coupe dans la tranchée a été mise en évidence une demi-douzaine de mètres à l'ouest du local 2. Il n'est pas possible de préciser la nature de cette structure (fosse? fossé?), ni sa fonction.

Enfin, sur le versant sud-ouest de l'éminence accueillant les zones bâties, à une distance de 80 m de celles-ci, le tracé de la conduite a recoupé une structure en creux (ST 33) large de 2 à 2,5 m et orientée nord-est/sud-ouest<sup>22</sup>. Visible dans les deux profils de la tranchée, cette structure présente une longueur d'au moins trois mètres. Elle est comblée de matériaux de construction antiques (galets, tuf, *tegulae* et *imbrices*). L'exiguïté de la surface explorée n'a pas permis de déterminer la fonction exacte de cette structure (fosse ou fossé?).

## Le mobilier

L'exploration de la villa a livré un matériel relativement abondant, vu l'état de conservation du

Fig. 16 La zone de gâchage de mortier ST 8



<sup>22</sup> Coordonnées: 2 576 996 / 1 190 679 / 657 m.

site<sup>23</sup>. Aucun sol n'a été relevé et le mobilier est principalement issu de comblements de structures en creux, notamment la cave. Plusieurs fosses et trous de poteau renfermaient également un matériel intéressant<sup>24</sup>.

## Bâtiment A

### L'état 1: la structure 4

Le secteur 1, très arasé, est pauvre en découvertes. Seule la fosse ST 4 a fourni un matériel chronologiquement significatif, bien que peu abondant (196 fragments de céramique pour 25 individus et deux fragments de verre pour un individu, annexe 1). L'assiette du Service A de Gaule méridionale (cat. 1) et les fragments de revêtement argileux mat fournissent un *terminus post quem* du début de la période flavienne pour la fermeture de cet ensemble. La coupe hémisphérique en verre Isings 12, AR 34 (cat. 11), produite dès la première décennie du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., s'insère bien dans ce cadre chronologique. L'assiette Drack 4 en imitation de terre sigillée (cat. 3) n'est, quant à elle, guère attestée après le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Quant au reste du matériel, il est caractéristique du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.: un gobelet Déch. 67 (cat. 2), des bols Drack 21 et imit. Ritt. 12 en imitation de terre sigillée (cat. 4 et 5), un gobelet à parois fines lyonnais ainsi que des terrines AV 225 et des pots AV 73 et cf. AV 60 en pâte grise fine ou grossière (cat. 7 à 10). Notons également la présence d'un fond d'amphore vinaire italique (cat. 6), également fréquente au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Enfin, un fragment de céramique à revêtement argileux luisant et une panse d'amphore africaine sont à considérer comme des éléments intrusifs.

Notons en outre la découverte d'un objet incomplet en os (cat. 12), difficile à identifier avec certitude, épingle ou manche. Quelques fragments de clous en fer, non pertinents, complètent l'inventaire.

Cet ensemble est comparable aux découvertes avenchoises du moulin hydraulique d'«En Chaplix» (50-80 apr. J.-C.) ou de l'*insula* 19 (état 1, 29-72 apr. J.-C.) et de la fosse 355 de la villa de Murten/Combette FR, datée des années 50/70 apr. J.-C.<sup>25</sup>.

## Bâtiment B

### L'état 1

Seul un bord, pour 45 fragments de céramique au total, provient du niveau d'occupation attribué à l'état 1 (US 11bis). Vu le petit nombre de récipients mis au jour, aucun tableau récapitulatif n'est présenté en annexe. Ce bord de coupe Drag. 33 provient de Gaule méridionale. Quant au reste du matériel, principalement des panses, il appartient à des catégories de récipients similaires à celles retrouvées dans la fosse ST 4: imitation de terre sigillée, céramique peinte, céramique à revêtement argileux mat, cruche, pâte claire, pâte grise et amphore. Au moins une panse de céramique à revêtement argileux luisant est à considérer comme intrusive. Ainsi, le rare mobilier de cet ensemble pourrait correspondre chronologiquement à celui issu de ST 4, à savoir la période flavienne. C'est principalement la position stratigraphique de ce niveau qui permet de proposer cette chronologie, vu le peu d'éléments significatifs.

### L'état 2a

Le comblement de la rampe d'accès de la première cave (ST 27) a livré au total 41 individus en céramique pour 261 tessons (annexe 2), ainsi que deux fragments de verre indéterminés. Les niveaux du comblement ont été rassemblés dans deux grandes phases générales, inférieure et supérieure<sup>26</sup>. Seuls quelques fragments sont assurément associés au premier comblement<sup>27</sup>: la présence de revêtement micacé ainsi que la cruche AV 339 (cat. 21) suggèrent un abandon au moins à l'époque flavienne, mais les éléments identifiés sont insuffisants pour proposer une datation précise.

Ainsi, sans interprétation archéologique fiable et en l'absence d'une chronologie significative, ces deux niveaux sont traités conjointement, d'autant que des recollages sont attestés entre les deux comblements.

Les récipients mis au jour suggèrent une datation entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'assiette Drag. 18 (cat. 13) et la coupe Drag. 33 (cat. 14), en terre sigillée de Gaule méridionale, appartiennent à des variantes qui apparaissent vers 80/90 apr. J.-C.

**23** Le matériel céramique a été traité par Ingrid Sonnenwyl, Pauline Tornare et Anne-Laure Segond, le mobilier en verre par Florence Lagger et le mobilier métallique par Florence Lagger et Marie-Jeanne Scholl. Les dessins ont été réalisés par Evencio Garcia Cristobal et les photographies par Claude Zaugg et Luc Dafflon. Je remercie également Dominique Bugnon, Marie-France Meylan Krause et Thierry Luginbühl pour les conseils céramologiques et Matthieu Demierre pour l'expertise sur le mobilier métallique. Anne-Francine Auberson a identifié et catalogué les monnaies et Chantal Martin Pruvot a étudié le mobilier en verre et rédigé le catalogue.

**24** Les comptages du nombre minimum d'individus (NMI) sont basés sur le nombre de bords ou de fonds le plus important après recollage. Les catégories représentées uniquement par des panses ont été pondérées et la pondération est signalée par une parenthèse.

**25** D. Castella, *Le moulin hydraulique d'Avenches «En Chaplix»* (CAR 62; *Avenicum VI*), Lausanne 1994, 104-107; Martin Pruvot 2006, 259; E. Mouquin, «Dépôt ou dépotoir en contexte d'habitat? Un exemple de la villa de Morat-Combette (Suisse)», in: L. Rivet (éd.), *SFEAG. Actes du Congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, Marseille 2012, 591-601.

**26** La partie inférieure a livré 30 fragments, et le comblement supérieur 231.

**27** Dans le tableau annexe, les récipients issus du comblement inférieur sont surlignés, pour permettre leur identification.



Elles sont plus ou moins contemporaines des cruches AV 316 et AV 319, du bol à marli AV 205 ou encore du pot AV 38 (cat. 26), guère attestés avant la fin du I<sup>er</sup> siècle. Les pots et gobelets en céramique à revêtement argileux mat (cat. 17 à 19), relativement nombreux, sont plus caractéristiques de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., surtout au vu de leur nombre. L'écuëlle à marli AV 290 (cat. 20), profilée de deux cannelures sommitales, se rapproche des bols à marli AV 212, que l'on retrouve également dans des ensembles de la fin du I<sup>er</sup> et du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. à Avenches<sup>28</sup>.

Enfin, les récipients à revêtement argileux luisant (cat. 16) se généralisent dès 150 apr. J.-C., mais sont déjà sporadiquement attestés dès le deuxième quart du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>29</sup>. Leur faible proportion, associée à l'absence de terre sigillée de Gaule du Centre, permet de proposer une fermeture de cet ensemble avant le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Quelques céramiques plus précoces proviennent probablement du niveau inférieur : l'assiette imit. Drag. 15/17 en imitation de terre sigillée (cat. 15), la terrine AV 225 (cat. 24), le pot AV 73 (non illustré) ou encore la terrine LS PG 2.2.9 (cat. 25). Ces éléments sont similaires à ceux observés dans la ST 4 de l'état 1. Un récipient à bord épaissi rappelle les tonneaux AV 16/17 (cat. 27). Enfin, un fragment de céramique fine lissée (cat. 23), probablement enfumée, semble appartenir à un pot à bord oblique, à l'instar de ceux connus en Champagne<sup>30</sup>. La qualité de la pâte et la forme du récipient, ainsi que le décor de lignes incisées, suggèrent une importation.

Cet ensemble de l'état 2a se rapproche chronologiquement des ensembles avenchois de l'état 2 du palais de Derrière la Tour, de l'état 3 des thermes de l'*insula* 19 ou encore de l'atelier de potiers d'À la Montagne<sup>31</sup>.

Trois petits boutons à rivet en alliage cuivreux sont inégalement conservés (cat. 28). Ce type d'objets est généralement classé avec les *militaria*, mais se retrouve également sur des pièces d'ameublement ou de harnachement<sup>32</sup>.

Enfin, un jeton en os, orné de gorges concentriques (cat. 29), est fréquent dans les contextes d'habitat. Les jetons étaient utilisés pour jouer, mais pouvaient aussi servir dans des transac-



Fig. 17 Fragments de verre à vitre

tions commerciales ou comme dépôt dans des tombes. L'exemplaire présenté ici, tout comme le second exemplaire trouvé à Courtepin<sup>33</sup>, présente un mamelon central. Ce type de jeton semble attesté entre 150 apr. J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle, mais sa chronologie demeure encore mal définie<sup>34</sup>.

#### La construction de l'état 2b

L'US 12, qui correspond à un remblai, a livré quelques fragments de céramique et de verre (57 fragments pour 12 individus; 10 fragments pour 2 individus, annexe 3). Le mobilier est donc peu abondant. Toutefois, la présence d'un gobelet Nied. 33 à pâte grise (cat. 30) fournit un indice de datation. Pour ce type de gobelet, le rapport entre la hauteur du col et le diamètre d'ouverture, qui augmente dans le courant du III<sup>e</sup> siècle, est un élément chronologique intéressant<sup>35</sup>. L'exemplaire présenté ici, avec un rapport de 0,69, offre ainsi un *terminus post quem* du deuxième quart du III<sup>e</sup> siècle. On observe aussi, parmi les rares récipients récoltés, une grande présence des céramiques à revêtement argileux, avec près d'un tiers du corpus. Au sein de la céramique commune, les récipients à pâte claire dominant largement ceux à pâte grise. En outre, un pot à bord déversé présente, en plus d'un revêtement micacé, une pâte micacée (cat. 31). Les récipients en verre, très incomplets, n'ont pu être identifiés. Quelques fragments de verre à vitre complètent l'inventaire (fig. 17).

28 Thorimbert 2007, pl. 9/116 et pl. 22/281.

29 Comme à Avenches, dans le Palais de Derrière la Tour (Meylan Krause 2010, état 2) ou dans l'*insula* 19 (Martin Pruvot 2006, état 3).

30 X. Deru, *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques* (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain 89), Louvain-la-Neuve 1996, 102-103, P7.

31 Meylan Krause 2010; Martin Pruvot 2006; Thorimbert 2007, 41-57.

32 Demierre 2016, 360.

33 Voir cat. 94.

34 Schenk 2008, 68-70.

35 A. Heising, «Der Keramiktyp Niederbieber 32/33», in: B. Liesen – U. Brandl (Hrsg.), *Römische Keramik. Herstellung und Handel. Kolloquium Xanten, 15-17.6.2000* (Xantener Berichte 13), Mainz 2003, 129-172.

- 36 H. Amrein – M. Cottier – A. Duvau-chelle – V. Rey-Vodoz, «Le petit mobilier», in: D. Castella, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix»*. Fouilles 1987-1992. 2. *Etude de mobilier* (CAR 78; Avenicum X), Lausanne 1999, pl. 182/1882 et 338; L. Leconte, «L'ins-trumentum métallique lié à la cuisine en Gaule romaine», *Gallia* 70.1, 2013, 248.
- 37 M. Feugère, «Note sur un type particulier d'instrument culinaire composite à l'époque romaine», *Germania* 62.1, 1986, 173-179.
- 38 Les datations proposées pour ces récipients sont les suivantes: 280/300-430/450 apr. J.-C. pour le type AR 60.1A; 290/300-400/430 apr. J.-C. pour AR 60.1.B et 260/280-350 apr. J.-C. pour AR 60.1.C (Fünfschilling 2015, 330-332).
- 39 On retrouve de tels bols à Yverdon-les-Bains VD (Haldimann 2000, fig. 292/10-11) ou Avenches (Meylan Krause 2010, fig. 209/445 et Bosse 2004, pl. 3/28-29).
- 40 Ettlinger/Roth-Rubi 1979, 14-15.
- 41 R. Brulet – F. Vilvorder – R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord*, Turnhout 2010, 186.
- 42 C. Schucany – S. Martin-Kilcher – L. Berger – D. Paunier (éd.), *Céramique romaine en Suisse (Antiqua 31)*, Bâle 1999, 99-104.
- 43 Zwahlen 2007, Taf. 18/8; Bosse 2004, pl. 2/14-15; Ramstein 1998, Taf. 35/6.
- 44 B. Dubuis – M.-A. Haldimann – S. Martin-Kilcher, «Céramique du Bas-Empire découverte à Sion «Sous-le-Scex», *AS* 10.4, 1987, 159, n° 8.
- 45 Schatzmann 2013, 50; Haldimann 2000, 41; Ramstein 1998, 110.
- 46 Il peut également s'agir d'un fond de cruche. Aucun parallèle en céramique à revêtement argileux n'est connu.
- 47 Ramstein 1998, Taf. 4/1; Castella/Meylan Krause 1994, Type AV 365.
- 48 Fünfschilling 2015, 432.
- 49 Bosse 2004, 76.
- 50 S. Martin-Kilcher, *Die Amphoren von Augst und Kaiseraugst. Ein Beitrag zur römischen Handels- und Kulturschichte. 2: Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24) und Gesamtauswertung (Forschungen in Augst 7/2)*, Augst 1994, 447-448; V. Revilla Calvo, «Les amphores africaines du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècles du Monte Testaccio (Rome)», in: A. Mrabet – J. Remesal Rodríguez (éd.), *In Africa et in Hispania, Etudes sur l'huile africaine (Instrumenta 25)*, Barcelone 2007, 269-298.

Parmi le mobilier métallique, hormis quelques clous, notons la découverte d'une louche en fer (cat. 32, fig. 18). Le cuilleron, circulaire, est à moitié conservé. Le manche est torsadé et présente une extrémité tripartite: de part et d'autre d'une tige quadrangulaire coudée, fragmentée, se trouvent des excroissances de section rectangulaire, qui servaient à suspendre l'ustensile. Les louches au manche torsadé sont bien connues, notamment à Avenches<sup>36</sup>. Certaines peuvent parfois se terminer en croc à viande<sup>37</sup>, ce qui n'est pas le cas ici.

### L'occupation/démolition de l'état 2b: la cave

Les niveaux d'occupation et d'abandon de la cave ainsi que les fosses aménagées dans son sol ont livré 1275 fragments de céramique, principalement des panses, pour un total de 101 individus et 68 fragments de verre pour au moins 3 individus (annexe 4).

Le *terminus post quem* pour cet ensemble est fourni par les récipients en verre. Une panse de bol Isings 96b1, AR 60.1B, un bord de bol Isings 96a/b, AR 60.1A/B et un bord de bol AR 60.1C (cat. 56 à 58) suggèrent une fermeture de cet ensemble au plus tôt en 280 apr. J.-C., voire en 290/300<sup>38</sup>. Ce type de bol est fréquemment décoré: le cat. 58, le mieux conservé, est orné de fines lignes polies et de facettes verticales en forme de grains de riz tandis que le cat. 57 est gravé d'au moins une ligne horizontale. Quant au dernier bol, très fragmentaire, on ne peut préciser s'il était décoré ou non.

Les deux monnaies issues de ces contextes (cat. 63 et 64) sont, quant à elles, clairement en position résiduelle. Notons la découverte, en position secondaire dans les tombes et dans le niveau d'abandon général, de trois monnaies plus tardives (cat. 99-101), du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le bol Drag. 37 en terre sigillée helvétique (cat. 35, fig. 19) est fréquent dans des ensembles du III<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. L'exemplaire découvert dans le comblement de la cave, attribuable au groupe nord-oriental, porte une estampille du potier *Reginus*, qui a notamment travaillé à Baden AG<sup>40</sup>. Au sein de la céramique sigillée, un fond de gobelet tulipiforme s'apparente aux modèles de la



Fig. 18 Louche en fer à manche torsadé (cat. 32)

série 37 de Rheinzabern, à fond surélevé (cat. 34)<sup>41</sup>. L'état de conservation de ce gobelet ne permet pas de préciser s'il était orné de motifs à la barbotine.

Les céramiques à revêtement argileux sont abondantes, comptabilisant plus de la moitié des récipients. Une proportion élevée de cette catégorie de céramique est courante dans des contextes du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.<sup>42</sup>. Deux assiettes à marli horizontal décoré ne se rencontrent guère avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle (fig. 20). Le premier exemplaire (cat. 37) est une assiette Lamb. 4/36 ornée de guillochis sur le marli, sur le bord et sous la panse. Ce type d'assiette est fréquent dans des contextes de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>43</sup>. Le second exemplaire (cat. 38), couvert d'un engobe hétérogène métalléscent, est décoré de courts guillochis sur la totalité de son marli. Il se rapproche des assiettes Lamb. 4/36 et des plats à marli

Lamb. 32. Ce dernier type est attesté notamment dans l'ensemble du Bas-Empire de Sion/Sous-le-Sceux VS<sup>44</sup>. Les gobelets – environ 30% de la céramique à revêtement argileux – sont principalement représentés par le type AV 48, à col court et cintré. Les gobelets à haut col de type Nied. 33 sont au nombre de cinq, dont un importé de Rhénanie (cat. 44), le reste de production locale, cuits en mode réducteur (deux exemplaires) ou oxydant (cat. 43). Ce type de gobelet se retrouve dans nos régions dès le deuxième tiers du III<sup>e</sup> siècle, de manière récurrente, mais en quantités modestes<sup>45</sup>. Parmi les exemplaires trouvés dans le comblement de la cave, un seul fragment offre les mesures nécessaires pour effectuer le calcul susceptible de préciser sa datation (voir cat. 44): le rapport entre la hauteur du col et le diamètre d'ouverture, de 0,38, inscrit ainsi le récipient dans les premières années du III<sup>e</sup> siècle. Parmi les importations rhénanes, on note aussi la découverte d'au moins deux gobelets Nied. 31 (non illustrés). Un fond de récipient, dont la panse conservée est couverte de cannelures, rappelle les barillets<sup>46</sup>. Ce type de récipients, qui imite la forme des tonneaux, est rare en céramique<sup>47</sup>. On retrouve des récipients similaires en verre, aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles de notre ère<sup>48</sup>. Quant aux autres céramiques à revêtement argileux, elles correspondent à des types déjà connus dès le milieu du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.: les bols Lamb. 2/37 (cat. 40), AV 205 (cat. 41), AV 207/209 (cat. 42), les cruches AV 316 et 319 (non illustrées) ou encore les écuelles AV 282/283 (cat. 39). Ces dernières, à bord simple non délimité, sont particulièrement nombreuses, représentant près d'un tiers des céramiques à revêtement argileux. On les retrouve également en grande quantité dans le dépotoir d'Avenches<sup>49</sup>, daté du milieu du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le mortier AV 376 (cat. 46) est aussi fréquent dans les ensembles du III<sup>e</sup> siècle. Trois bols sont dénombrés dans la catégorie des imitations de terre sigillée, de par leur morphologie principalement (Drack 21). Le bol cat. 36, avec un revêtement presque métallescent, se distingue clairement des bols de ce type du début du Haut-Empire.

L'amphore Africana 1 (cat. 47), rare en Suisse occidentale, est attestée dès le III<sup>e</sup> siècle et jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>, comme à Vallon/Sur Dompière FR<sup>51</sup>. Ces amphores produites en Tunisie



Fig. 19 Bol en terre sigillée helvétique (cat. 35)



Fig. 20 Céramiques à revêtement argileux tardives (cat. 37, 38 et 95)

étaient destinées au transport de l'huile. La morphologie de l'exemplaire de Courtepin est très similaire à celle des amphores à huile de Bétique, mais la pâte est caractéristique des productions nord-africaines.

Les céramiques communes, surtout les pots, se distinguent des exemplaires du II<sup>e</sup> siècle par leur forme et la qualité de leur pâte (fig. 21). Certains exemplaires renferment de nombreux dégraissants (cat. 51-55) et sont parfois montés à la main (cat. 48-50). Il s'agit principalement de pots à col cintré plus ou moins développé et bord déversé, pincé (cat. 48 et 52) à rectangulaire (cat. 49 et 51). Ces derniers sont ornés de cannelures sur le haut de la panse. Des formes similaires sont notamment attestées à Worb BE et Augst<sup>52</sup>, ou dans les ensembles du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. de Saint-Prex VD et Vandœuvres GE<sup>53</sup>. Dans le puits 3 du vicus de Studen/Petinesca BE, le plus récent, on note la présence de nombreux

51 Bugnon 2002, état 8 (début IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), cat. C 685.

52 Ramstein 1998, Taf. 33/7; Schatzmann 2013, Abb. 33/18.

53 R. Guichon – C. Hervé, «La fouille 2014 de la villa gallo-romaine de Saint-Prex (canton de Vaud, Suisse): un nouvel ensemble de céramiques tardo-antiques dans le Bassin lémanique», in: L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du Congrès de Nyon, 14-17 mai 2015*, Marseille 2015, fig. 9/27; J. Terrier – M.-A. Haldimann – F. Wiblé, «La villa gallo-romaine de Vandœuvres (GE) au Bas-Empire», *AS* 16.1, 1993, fig. 7/14.



Fig. 21 Pots en céramique commune (cat. 49, 51 et 53)

54 Zwahlen 2007, Abb. 104; H. Spycher – C. Schucany (Hrsg.), *Die Ausgrabungen im Kino Elite im Rahmen der bisherigen Untersuchung der Solothurner Altstadt. Die steinzeitlichen und römischen Befunde und Funde (Antiqua 29)*, Basel 1997, Taf. 55.

55 Bosse 2004, 156 et Blanc *et al.* 1999, fig. 14/43.

56 Haldimann 2000, 47.

57 Yverdon-les-Bains, Biberist SO, Avenches, Studen/Petinesca, Worb, Kallnach BE (Zwahlen 2007, 141-143), auxquels on peut notamment ajouter Vaillon (Bugnon 2002), Alle JU (J.-D. Demarez – B. Othenin-Girard, *Etablissements ruraux de La Tène et de l'époque romaine à Alle et à Porrentruy (CAJ 28)*, Porrentruy 2010).

58 Dans l'est de la Suisse, de récentes études sur l'Antiquité tardive ont fortement contribué à affiner la chronologie des céramiques de ces périodes: notamment Schätzmann 2013 et M. Asal, *Basilica – Das Spätantike Basel. Untersuchungen zur spätrömischen und frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte. Die Grabung Martinsgasse 6+8 (2004/1) und weitere Grabungen im Nordteil des Münsterhügels (Materialhefte zur Archäologie in Basel 24)*, Basel 2017.

59 L'abondance des découvertes métalliques s'explique par le filtrage systématique au détecteur de métaux assuré durant la campagne par Jean-Marc Egger, de Courtepin, que nous remercions.

60 L'hypothèse d'un miroir a été écartée au vu de l'épaisseur du fragment. De tels fragments, déformés, sont connus notamment à Avenches (D. Castella – H. Amrein – A. Duvauchelle, «Trois ensembles funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches-En Chaplix», *BPA 44*, 2002, pl. 8/25a et 25b).

pots proches de nos exemplaires cat. 50 et 53, comme dans l'ensemble 7 des fouilles Kino Elite à Soleure SO<sup>54</sup>.

L'écuelle cat. 54 est une forme bien connue, déclinée en plusieurs qualités dès le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les écuelles à pâte grossière, comme c'est le cas ici, demeurent cependant assez rares. La terrine tronconique cat. 55 est également peu attestée dans nos régions. Elle rappelle les écuelles, présentes notamment à Avenches, qui imitent les formes en pierre ollaire<sup>55</sup>.

Les niveaux d'occupation et de démolition de la cave sont ainsi attribuables au dernier quart du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., voire aux premières années du IV<sup>e</sup> siècle. L'absence de pierre ollaire, de terre sigillée argonnaise ou de Lamb. 1/3 exclut une datation plus tardive. On note également l'absence des pots à rebord interne, fréquents au IV<sup>e</sup> siècle.

Cet ensemble couvre une fourchette chronologique qui fait souvent défaut, car elle demeure

Fig. 22 Catégories fonctionnelles du mobilier métallique de la cave en nombre de restes (NR)

| Catégorie fonctionnelle    | Total NR   | Total (% NR) |
|----------------------------|------------|--------------|
| Parure et habillement      | 2          | 0.4%         |
| Activités culinaires       | 2          | 0.4%         |
| Mobilier cultuel           | 1          | 0.2%         |
| Activités productives      | 62         | 11.2%        |
| Transport et domestication | 1          | 0.2%         |
| Mobilier et immobilier     | 22         | 4.0%         |
| Quincaillerie              | 393        | 71.1%        |
| Divers et indéterminés     | 69         | 12.5%        |
| <b>Total</b>               | <b>552</b> | <b>100%</b>  |

difficile à identifier. En 2000, Marc-André Haldimann soulignait déjà «l'imprécision de notre connaissance du vaisselier de cette période»<sup>56</sup>. Les marqueurs céramiques de la fin du III<sup>e</sup> siècle sont encore mal cernés: les importations se raréfient et on observe peu d'évolution typologique dans les productions régionales. De plus, les ateliers de production sont encore méconnus pour ces périodes. Au niveau des marqueurs numismatiques, on relèvera qu'à Courtepin, ils ne dépassent guère le milieu du III<sup>e</sup> siècle.

Dans le domaine de la céramique, plusieurs études de corpus, parues ces dernières décennies, ont sensiblement augmenté les parallèles connus pour la fin du III<sup>e</sup> et le tout début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Certaines formes spécifiques ou certaines qualités de pâtes ou de revêtements tendent à se retrouver, mais une synthèse générale fait encore défaut pour l'ouest de la Suisse<sup>58</sup>.

L'ensemble de la cave de Courtepin constitue un nouveau corpus, à même d'alimenter ces questions de chronologie. Cet ensemble révèle l'importance des récipients en verre pour ces périodes durant lesquelles la céramique ne semble que peu évoluer. Il permet également de relativiser, dans ce cas précis, la pertinence chronologique du gobelet Nied. 33, tant au niveau quantitatif que morphologique. Bon marqueur du III<sup>e</sup> siècle, il ne constitue pas pour autant, à Courtepin, la forme la plus récente. Au sein de la céramique fine, aucune sigillée africaine n'est attestée et ce sont principalement les formes en céramique à revêtement argileux qui trahissent une datation plus avancée dans le III<sup>e</sup> siècle, avec les assiettes à marli. En outre, la forte présence de pots en céramique commune, pour certains à gros dégraissants et montés à la main, constitue un indice chronologique pour ces périodes.

Le comblement de la cave a également livré un abondant mobilier métallique (552 restes), près de 60% de l'*instrumentum* du site<sup>59</sup> (fig. 22). Une relative variété des catégories fonctionnelles, qui se retrouvent dans des proportions inégales, caractérise cet ensemble: les objets de quincaillerie comptabilisent plus de 70% du matériel issu de la cave, principalement des clous, mais aussi quelques agrafes, crampons et anneaux d'écurie (non illustrés). La catégorie fonctionnelle de la parure et de l'habillement est re-

présentée par deux clous de chaussure (cat. 65 et 66). Un fragment de couteau, non illustré, évoque les activités culinaires, tout comme une tôle circulaire en alliage cuivreux (cat. 67), assez fine, qui appartient vraisemblablement à un récipient. Cette paroi, décorée de fines incisions, est déformée par le feu<sup>60</sup>. La pièce la mieux conservée entre dans la catégorie du mobilier cultuel. Il s'agit d'un socle de statuette en alliage cuivreux, garni de motifs en argent et en nielle incrustés (cat. 68; fig. 23). Sur le sommet du socle demeurent des traces de corrosion, les restes de la brasure qui maintenait les pieds d'une statuette disparue. Tout au plus peut-on proposer un personnage en appui sur la jambe droite, la pointe du pied gauche s'appuyant en partie seulement sur son support. De telles incrustations sont exceptionnelles sur des socles de statuettes, et peu de parallèles sont connus. Un exemplaire à décor d'olivier provient d'Avenches; un Mercure en bronze, découvert dans l'Ain (F), repose également sur une base ornée de motifs floraux, de même qu'une statuette de *Luna* en argent, découverte à Mâcon (F, Saône-et-Loire); enfin, une *Isis-Fortuna*, de provenance inconnue, se tient sur un socle orné, probablement incisé<sup>61</sup>.

Les activités productives, avec 11,2% du mobilier métallique de la cave, sont bien représentées. Cette proportion relativement élevée découle du grand nombre de coulures de plomb, intégrées à cette catégorie. Outre ces déchets, on note la découverte d'un fragment de pince (cat. 69), outil généralement associé au travail artisanal, et d'une probable chute à soie de préhension (cat. 70), sur laquelle on observe, sur la partie évasée, une trace de coupe. Ces éléments témoignent d'une petite activité métallurgique sur le site.

Dans le domaine du transport, citons la découverte d'un aiguillon (cat. 71), formé d'une bande enroulée sur elle-même et prolongée d'une tige, qui se fixait à l'extrémité d'un bâton.

Parmi les éléments liés au mobilier et à l'immobilier, on observe de nombreuses ferrures. L'une d'elles, une ferrure d'angle (cat. 72), présente des extrémités foliacées perforées. Des exemplaires similaires, connus notamment à Augst, sont destinés à renforcer des petits meubles, comme des coffres<sup>62</sup>. Les clous décoratifs en alliage cuivreux et en fer (cat. 73-76), à large tête,



Fig. 23 Socle de statuette (cat. 68)

peuvent également être associés à des pièces d'ameublement, de même que le moraillon en alliage cuivreux, en partie déformé par le feu (cat. 77)<sup>63</sup>. Ce genre de languette mobile, terminée par une boucle (auberon), peut fonctionner avec divers types de serrures<sup>64</sup>. Au sein des pièces de serrurerie, on note encore la présence de deux clés (cat. 78 et 79) et d'un pêne (cat. 80). Ce pêne, avec les gardes conservées, ne correspond pas aux clés mises au jour.

La catégorie des éléments non classifiés réunit les objets identifiés qui peuvent revêtir différentes fonctions. Les deux anneaux en alliage cuivreux (cat. 81 et 82), dont un ouvert, présentent tous deux une section plutôt circulaire. À l'instar des anneaux découverts à Winterthur ZH, ils peuvent remplir diverses fonctions<sup>65</sup>. Trois boutons à rivet (cat. 83-85) sont bien conservés. Comme énoncé ci-dessus, ce type d'objets se retrouve dans différentes sphères, militaire ou civile<sup>66</sup>. Le crochet mobile (cat. 86) peut appartenir à une crémaillère<sup>67</sup> ou à un fléau de balance<sup>68</sup>. En outre, un fragment de lame très mal conservé et un maillon, non illustrés, demeurent également difficiles à classer, tant la fonction de ces objets est diversifiée.

Plusieurs objets indéterminés posent des

61 W. Cart, «Le laraire d'Avenches», *BPA* 13, 1917, 43-61; A. Kaufmann-Heinmann, «Les statuettes de Mâcon, un ensemble particulier», in: F. Baratte – M. Joly – J.-C. Béal, *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*, Saint-Just-la-Pendue 2007, fig. 8 et 12; S. Boucher, *Bronzes romains figurés du Musée des Beaux-Arts de Lyon (Collections des Musée de Lyon IX)*, Lyon 1973, 35-37.

62 Riha 2001, 66-68.

63 Riha 2001, Taf. 48/641 et 51-53; M. Feugère, «Clou décoratif», *Artefacts*, encyclopédie en ligne des petits objets archéologiques, fiche CLD-4002: <http://artefacts.mom.fr/>, consulté le 12.06.2018.

64 Demierre 2016, 357.

65 Deschler-Erb 1996, Taf. 29-30.

66 Voir ci-dessus, 43.

67 E. Künzli, *Die Alamannenbeute aus dem Rhein bei Neupotz: Plünderungsgut aus dem römischen Gallien, Teil 3 (Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte, Monographien 34)*, Mainz 2008, Taf. 277.

68 A. Duvauchelle – A. Ogay, «Le petit mobilier en bronze, fer, pierre, os et bois», in: Blanc *et al.*, 1999, 56, fig. 25.

problèmes d'interprétation. Un fragment de rondelle en alliage cuivreux présentant un rebord vertical (cat. 87) pourrait correspondre à un bord de récipient indéterminé (encrier?). Une tige (cat. 88) dont la section quadrangulaire décroît régulièrement vers la pointe, non conservée, se termine par un œillet rectangulaire à l'autre extrémité et présente une forme recourbée, probablement volontaire. Cet objet peut être interprété comme une fiche à œillet, un élément de meuble ou une clé<sup>69</sup>. Une plaque de fer arrondie (cat. 89), en forme de coupelle, se prolonge par deux tiges. Mal conservée, cette pièce s'apparente à un fragment de louche ou de lampe à suif ouverte. Enfin, deux tiges (cat. 90) sont surmontées, en leur centre, d'une excroissance quadrangulaire non perforée<sup>70</sup>. Leur section diffère d'une moitié à l'autre de l'objet, circulaire d'un côté, rectangulaire de l'autre, caractéristique qui se retrouve notamment sur les dents des râtaux<sup>71</sup>. La découverte, côté à côté, de ces deux individus pourrait renforcer cette proposition, qui reste hypothétique en l'absence du repli garantissant habituellement la fixation des dents du râteau sur leur support.

Enfin, quelques rares artefacts en terre cuite peu fréquents proviennent du comblement de la cave et du niveau d'abandon général (fig. 24). Il s'agit de petites boules d'argile qui étaient appliquées à l'origine sur les briques de terre cuite. Ces petites protubérances servaient à ménager un espace entre les éléments de terre cuite pour la circulation de l'air pendant la cuisson<sup>72</sup>.

## L'occupation/démolition de l'état 2: la structure 20

La fosse ST 20, attribuée à l'état 2a et vraisemblablement comblée à l'état 2b, recelait peu de matériel. Au sein du mobilier céramique, seul un gobelet AV 89 en céramique à revêtement argileux est identifiable. Le reste des fragments de céramique prélevés, de même que le verre, est peu significatif.

Les objets en fer sont bien mieux conservés. L'extrémité d'une probable hache ou herminette (cat. 91) est signalée par une pièce présentant partiellement l'œil et la nuque de l'outil<sup>73</sup>. Le domaine de la serrurerie est bien représenté, avec une clé (cat. 92) et un pêne de serrure (cat. 93).

Enfin, un jeton en os présente une forme ovale (cat. 94). Plus généralement circulaires, ces jetons peuvent aussi parfois présenter une forme plus allongée<sup>74</sup>.

## Découvertes de contextes divers

Plusieurs objets sont issus de contextes plus variés (récupération de murs, étalage de surface), qu'il n'est pas forcément aisé de rattacher à une phase ou qui sont clairement postérieurs – comme le matériel résiduel dans les tombes mérovingiennes. Les éléments les plus pertinents sont présentés ici.

Au sein du mobilier céramique, un bol à décor excisé se distingue des autres récipients (cat. 95,

69 Deschler-Erb 1996, Taf. 59/707; Duvauchelle 2012, 2-3 et inv. MU-CO 87/2092 d.

70 L'absence de perforation centrale, qui permettrait le passage d'un anneau, pousse à écarter une interprétation comme licol (Duvauchelle 2012, 6 et inv. MU-CO 91/2082) ou fléau de balance, objets très similaires.

71 Duvauchelle 2005, pl. 53/284.

72 On ne peut exclure qu'elles aient servi à une meilleure tenue dans la construction, voir A. Coutelas, «Les méthodes de travail pour l'étude des terres cuites architecturales retrouvées à Cassinomagus (Chassenon, Charente)», in: L. Rivet (éd.), *SFECAG. Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*, Marseille 2012, 715-716.

73 Duvauchelle 2005, 37 et 45.

74 Schenk 2008, fig. 123/768-770.

Fig. 24 Protubérances en terre cuite, appliquées à l'origine sur des briques



voir fig. 20). Il se rapproche des bols Nied. 19 ou Lud. SM à décor barbotiné, mais aussi des mortiers à bord court du Bas-Empire. Aucun parallèle exact n'est connu pour ce récipient, mais des formes similaires, sans décor excisé, sont attestées dans des ensembles du III<sup>e</sup> siècle d'Augst<sup>75</sup>.

Un graffito incomplet (fig. 25), gravé sur un fragment de cruche, semble nommer le contenant (*lagona*), à l'instar de certaines inscriptions d'Avenches<sup>76</sup>.

Quelques récipients en verre méritent également une attention particulière. Une coupe côtelée Isings 3, AR 2 (cat. 96), dont l'intérieur est orné de deux lignes horizontales gravées, est caractéristique du I<sup>er</sup> siècle. Un fond semble-t-il épais, au profil peu fréquent (cat. 97), pourrait correspondre à un gobelet ovoïde peu attesté dont un parallèle peut être toutefois cité en Haute-Normandie. À noter que ce dernier est daté de la seconde moitié du III<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Enfin, un récipient de type indéterminé (cat. 98) présente un fil horizontal appliqué qui n'apporte pas de précisions chronologiques.

Les monnaies les plus tardives sont issues soit des tombes mérovingiennes (cat. 99 et 101), soit du niveau supérieur mélangé (cat. 100).

Au sein du mobilier métallique, on note la découverte d'une épingle à cheveux en alliage cuivreux (cat. 102)<sup>78</sup>. Le couteau à soie et à large lame (cat. 103) a pu revêtir diverses fonctions, culinaires ou artisanales, à l'instar de l'exemplaire très similaire mis au jour à Châbles FR<sup>79</sup>. Une spatule de stylet illustre la catégorie de l'écriture (cat. 104).

Parmi les outils identifiés, un fragment de pointe provient d'un pic (cat. 105), tandis qu'un objet au manche biconique pourrait correspondre à un poinçon (cat. 106) au vu de sa morphologie générale, mais aussi de la présence de traces d'écrasement sur sa tête. L'autre extrémité, manquante, semble avoir été découpée. Des traces de coups sur ses faces latérales suggèrent que l'objet a probablement été recyclé dans un second temps.

La serrurerie est très bien représentée sur la villa de Courtepin. Aux clés et aux pènes mis au jour dans la cave et dans la ST 20 s'ajoutent



**Fig. 25** Graffito sur cruche en céramique à revêtement argileux

une clé (cat. 107) et un pêne (cat. 108). Trois des quatre clés trouvées sur le site sont munies d'un panneton à quatre dents, dont deux triangulaires centrales. Quant aux pènes, ils portent tous des traces d'alliage cuivreux, liées à la brasure pour l'aménagement des gardes, ces petites tôles soudées qui dessinent le motif de la clé. Tous ces éléments de serrurerie correspondent à des serrures en applique, qui fonctionnaient par soulèvement de lames de ressort et translation<sup>80</sup>.

Un dernier objet métallique, une charnière à cinq charnons en alliage cuivreux (cat. 109), se trouvait en position secondaire dans une tombe mérovingienne. Si les charnières en fer sont fréquentes sur les sites romains, les exemplaires en bronze avec cinq charnons sont nettement plus rares. À Augst, tous les exemplaires connus de ce type proviennent d'un seul complexe et se trouvaient probablement sur un même coffre, importé<sup>81</sup>.

## Conclusion

Les fouilles de l'été 2015 ont livré les premières données sur la villa de Courtepin, connue jusque-là par des prospections de surface. En dépit de la modestie de la surface explorée et de l'arasement partiel des vestiges, le plan de la *pars urbana* se dévoile peu à peu, même s'il reste très incomplet. Les deux corps de bâtiment maçonnés dégagés ont livré des structures de qualité inattendue. Vraisemblablement reliés par un portique ouvrant sur un paysage

<sup>75</sup> Schatzmann 2013, 57-62, Abb. 32/1 + 4.

<sup>76</sup> Inv. CTP-FD 2015-178/1052-1-2. Pour Avenches, R. Sylvestre, *Les graffiti sur céramique d'Avenicum (Avenches). Eléments de réflexion sur la population du Caput Civitatis Helvetiorum (Documents du Musée Romain d'Avenches 28)*, Avenches 2017, 109.

<sup>77</sup> G. Sennequier, *La verrerie en Haute-Normandie (Monographies Instrumentum 45)*, Montagnac 2013, 96, HN 4.9.

<sup>78</sup> Il s'agit du type 26.1 de Riha: E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst (Forschungen in Augst 10)*, Augst 1990, 111-112.

<sup>79</sup> T. J. Anderson – C. Agustoni – A. Duvauchelle – V. Serneels – D. Castella, *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR) (AF 19)*, Fribourg 2003, pl. 21/239 et 259-260.

<sup>80</sup> Il s'agit du type 05-01 de J.-P. Guillaumet et G. Laude: J.-P. Guillaumet – G. Laude, *L'art de la serrurerie gallo-romaine. L'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte d'Or)*, Dijon 2009, 40-41.

<sup>81</sup> Riha 2001, 37.

dégagé, avec la chaîne du Jura à l'arrière-plan, ils correspondent probablement à deux zones d'habitat. Le bâtiment occidental, avec son hypocauste, traduit la recherche d'un confort à la romaine. Le bâtiment oriental présente une cave maçonnée de grandes dimensions, dont les aménagements internes permettent de supposer qu'elle a servi notamment au stockage de denrées alimentaires. Ce type d'infrastructure semble important sur le site, puisqu'il est attesté dès le premier état remontant à l'époque flavienne et se voit reconstruit partiellement sur les vestiges antérieurs, vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

L'essentiel du mobilier issu de la cave est à rattacher au second état d'occupation. Parmi le mobilier céramique, on observe une grande proportion de céramique de table, ce qui est usuel dans les ensembles de cette période. Parmi les formes attestées, on ne note aucune prépondérance des récipients de transport et de stockage comme les pots ou les amphores, récipients que l'on pourrait pourtant s'attendre à trouver dans une cave. En outre, à l'exception de deux écuelles, des formes basses, aucun récipient complet n'a été mis au jour. Le mobilier métallique comprend de nombreux éléments de coffres (ferrure, morillon, clous décoratifs) et des objets associés à des préparations culinaires (louche et, potentiellement, couteau et élément de crémaillère). Une base de statuette en bronze évoque la possibilité que la cave a aussi pu être uti-

lisée dans le cadre d'un culte domestique, phénomène bien attesté dans le monde romain. Soulignons cependant qu'une grande partie du mobilier issu de la cave se trouve en position secondaire et qu'il est impossible de déterminer précisément quel objet peut provenir de la cave, celle-ci ayant dû être en grande partie vidée avant sa destruction par le feu. La découverte, dans les gravats, de plusieurs éléments d'outillage en fer illustre cependant les activités artisanales réalisées dans le périmètre de la villa. La destruction de la cave semble intervenir à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Le mobilier de Courtepin apporte des informations importantes sur la chronologie de la fin du III<sup>e</sup> siècle, une période durant laquelle les marqueurs chronologiques sont encore peu connus. Dans notre ensemble, c'est la présence de récipients caractéristiques en verre qui permet d'affiner la datation. Ces découvertes de la fin du III<sup>e</sup> et des premières années du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère viennent enrichir un corpus encore peu fourni pour la période dans le canton de Fribourg.

Quant à l'implantation d'un cimetière mérovingien dans une villa romaine, elle a déjà été relevée sur nombre d'autres sites. Les découvertes de Courtepin/Fin Dessus sont cependant essentielles pour comprendre la transition entre l'Antiquité et le Haut Moyen Âge dans la région, et ainsi mieux appréhender les problématiques liées au déplacement des habitats entre le IV<sup>e</sup> et la fin du VI<sup>e</sup>/milieu du VII<sup>e</sup> siècle.



## Catalogue du mobilier

### Abréviations de catégories

|        |   |       |   |           |                       |
|--------|---|-------|---|-----------|-----------------------|
| TSGM   | terre sigillée de Gaule méridionale           | RA    | céramique à revêtement argileux luisant | PCL gross | pâte claire grossière |
| TSGC   | terre sigillée de Gaule centrale              | RAMOR | mortiers à revêtement argileux          | TN        | <i>terra nigra</i>    |
| TSGE   | terre sigillée de Gaule de l'est              | MIC   | céramique à revêtement micacé           | PGR       | pâte grise            |
| TSH    | terre sigillée helvétique                     | CRU   | cruches à pâte claire                   | PGR gross | pâte grise grossière  |
| TSI/TG | imitation de terre sigillée / technique grise | AMP   | amphores                                |           |                       |
| RAMAT  | céramique à revêtement argileux mat           | PCL   | pâte claire                             |           |                       |

### Abréviations typologiques

|          |   |
|----------|---|
| Africana | C. Panella, «Appunti su un gruppo di anfore della prima, media e tarda età Imperiale», in: A. Carandini – C. Panella, <i>Ostia III. Le terme del Nuotatore: scavo dell'ambiente V e di un saggio nell'area SO</i> (Studi Miscellanei 21), Roma 1973, 463-633. |
| AR       | B. Rütli, <i>Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst</i> (Forschungen in Augst 13), 2. Bd., Augst 1991.  |
| AV       | Castella/Meylan Krause 1994.  |
| Déch.    | J. Déchelette, <i>Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine</i> , 2 vol., 1904.  |
| Dr.      | H. Dressel, <i>Corpus Inscriptionum Latinarum XV (Instrumentum domesticum)</i> , 1899.  |
| Drack    | W. Drack, <i>Die helvetische Terra sigillata-Imitation des 1. Jahrhunderts n. Chr.</i> (Schriften des Institutes für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2), Basel 1945.   |
| Drag.    | H. Dragendorff, «Terra sigillata», <i>Bonner Jahrbücher</i> 96, 1895, 18-155 et 1896, 54-163.   |
| Isings   | C. Isings, <i>Roman glass from dated finds</i> , Groningen 1957.  |
| Nied.    | F. Oelmann, <i>Die Keramik des Kastells Niederbieber (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 1)</i> , Frankfurt 1914.   |
| Lamb.    | N. Lamboglia, «Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara (tipi C, lucente e D)», <i>Revue d'Etudes Ligures</i> XXIX, 1963, 145-212.   |
| LS       | Th. Luginbühl – A. Schneiter, <i>Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy, la fouille de Vidy «Chavannes 11» 1989-1990. Le mobilier archéologique</i> (CAR 74; Lousonna 9), Lausanne 1999.  |
| RIC      | <i>The Roman Imperial Coinage</i> , London.   |
| Ritt.    | E. Ritterling, <i>Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus</i> (Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung 40, 1912), Wiesbaden 1913.   |
| Service  | A. Vernhet, «Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque», <i>Figlina</i> 1, 1976, 13-27.   |

### Symboles

-  traces de coup de marteau  
 traces de coupe

#### Bâtiment A, état 1: ST 4

ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-11-0

#### Verre

#### Céramique

6 AMP. Dr. 2-4. Italie.

11 Coupe hémisphérique Isings 12, AR 34.

1 TSGM. Assiette Service A.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-26-07 PGR. Terrine AV 225.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-26-6Bord légèrement rentrant à lèvre coupée et laissée brute, souligné par une cannelure encadrée par deux lignes polies. Verre incolore bleuté. Panse ornée de deux fines lignes horizontales polies.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-172 TSGM. Gobelet Déch. 67.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-2-08 PGR. Pot/gobelet AV 73.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-5-43 TSI. Assiette Drack 4, imit. Drag. 18.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-26-39 PGR gross. Terrine AV 225. Traces de peinture rouge à l'intérieur.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-3-74 TSI. Bol. Drack 21.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-26-110 PGR gross. Pot proche du type AV 60.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-5-5

#### Tabletterie

12 Épingle ou manche. Fragment de tige circulaire, dont le diamètre décroît. Traces de feu. Os. L. conservée: 101 mm.  
ST 4; CTP-FD 2015-178/1039-19

**Bâtiment B, état 2a****Céramique**

**13** TSGM. Assiette Drag. 18.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-1

**14** TSGM. Coupe Drag. 33.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-0

**15** TSI/TG. Assiette imit. Drag.

15/17, L. 7b.

US 10; CTP-FD 2015-178/1069-2-1

**16** RA. Gobelet AV 89. Guillochis. Revêtement rouge-brun, légèrement luisant.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-43

**17** RAMAT. Gobelet AV 89. Surface sablée.

Revêtement brun foncé, mat.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-11

**18** RAMAT. Gobelet AV 89. Surface sablée.

Revêtement brun foncé, mat.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-10

**19** RAMAT. Gobelet à dépressions AV 50?

Surface sablée. Revêtement brun-noir, mat.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1091-13

**20** MIC. Écuelle à marli AV 290.

Revêtement micacé.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-16

**21** CRU. Cruche AV 339.

US 10A; CTP-FD 2015-178/1076-1-5

**22** PCL. Écuelle AV 282/283.

US 10H; CTP-FD 2015-178/1079-1-0

**23** TN. Pot à bord oblique, décoré de fines incisions. Importation?

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-26

**24** PGR. Terrine AV 225.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-30

**25** PGR. Terrine LS PG 2.2.9.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-32

**26** PGR. Pot AV 38.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-34

**27** PGR. Tonneau cf. AV 16/17.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-2-35

**Métal**

**28** Boutons à rivet. Tête circulaire, plate.

Alliage cuivreux. Diam. 14 mm.

US 10F-M; CTP-FD 2015-178/1073-8

**Tabletterie**

**29** Jeton circulaire, orné sur sa surface

de gorges concentriques, mamelon central cylindrique pointé. Os. Diam. 23 mm;

ép. 3,1 mm.

CTP-FD 2015-178/1073-7

**Bâtiment B, construction de l'état 2b****Céramique**

**30** RA. Gobelet Nied. 33. Pâte grise, revêtement gris moyen, luisant.

US 12; CTP-FD 2015-178/1044-1-1

**31** MIC. Pot AV 100. Revêtement micacé.

Traces de feu sur le bord.

US 12; CTP-FD 2015-178/1044-1-13

**Métal**

**32** Louche à cuilleron circulaire partiellement conservé; manche torsadé doté

d'un replat à proximité du cuilleron et se terminant en crochet muni de deux

appendices latéraux. Fer. L. conservée

306 mm.

US 12; CTP-FD 2015-178/1044-4

**Bâtiment B, occupation/démolition de l'état 2b: la cave****Céramique**

**33** TSGE. Bol Drag. 37. Panneaux séparés

par une ligne de points ovales. Fleurons

trifides (Ricken/Fischer 1963, P120-121);

feston simple contenant un animal à gauche; cheval (?) marin à gauche.

CTP-FD 2015-178/1091-19

**34** TSGE. Gobelet tulipiforme. Revêtement rouge bordeaux, peu luisant. Rheinzabern.

ST 11D; CTP-FD 2015-178/1071-1-0

**35** TSH. Bol Drag. 37. Pâte orange-brun,

fine, contenant quelques petits dégrais-

sants. Ettlinger/Roth-Rubi 1979: ligne de

feuilles cordiformes P2; arc proche de KB6,

reposant sur un pilier composé de deux

acanthes P1 superposées; sous les arcs,

figure féminine drapée debout M16, à droite,

sous l'un et figure debout M10?, à droite,

sous l'autre; estampille intradécorative ré-

trograde: [REG]INVS F. Groupe nord-

oriental.

CTP-FD 2015-178/1091-2

**36** TSI. Bol Drack 21.

US 5; CTP-FD 2015-178/1005-1-37

**37** RA. Assiette Lamb. 4/36. Revêtement

orange-rouge, peu luisant. Guillochis. Recuit sur le bord.

ST 11H; CTP-FD 2015-178/1051-1-3

**38** RA. Assiette proche de Lamb. 4/36.

Revêtement hétérogène brun foncé à rouge,

métallescent. Guillochis.

US 11; CTP-FD 2015-178/1045-6-2

**39** RA. Écuelle AV 282/283. Revêtement rouge, peu luisant.

ST 11H; CTP-FD 2015-178/1051-1-4

**40** RA. Bol Lamb. 2/37. Revêtement orange foncé, luisant. Décor oculé.

US 5; CTP-FD 2015-178/1005-1-8

**41** RA. Bol à marli AV 205. Revêtement

orange-rouge à noir, légèrement micacé, peu luisant. Recuit.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-16

**42** RA. Bol à marli AV 207/209. Revête-

ment rouge foncé à noir, peu luisant. Recuit.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-15.

**43** RA. Gobelet Nied. 33. Revêtement hétérogène orange à brun, métalléscent. Guillochis. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-39

**44** RA. Gobelet Nied. 33. Pâte orange-gris. Revêtement noir, luisant. Guillochis. Légèrement recuit. Rhénanie. US 5; CTP-FD 2015-178/1005-1-13

**45** RA. Barillet/cruche. Revêtement hétérogène orange à brun, peu luisant. CTP-FD 2015-178/1091-1-0

**46** RAMOR. Mortier AV 376. Revêtement orange foncé, mat. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-92

**47** AMP. Amphore Africana 1. Pâte rouge, surface jaune-beige. Tunisie. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-86

**48** PCL/PGR. Pot proche du type AV 47. Non tourné. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-65.

**49** PCL/PGR. Pot proche du type AV 47. Non tourné. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-66

**50** PCL/PGR gross. Pot proche du type AV 47. Non tourné. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-64

**51** PCL gross. Pot proche du type AV 47. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-58

**52** PCL gross. Pot proche du type AV 47. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-59

**53** PCL gross. Pot proche du type AV 47. US 11; CTP-FD 2015-178/1045-1-26

**54** PGR gross. Écuille AV 286. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-69

**55** PGR gross. Terrine. Cannelures. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-1-80

#### Verre

**56** Bol hémisphérique Isings 96a/b,

AR 60.1A/1B. Bord évasé à lèvres coupées et laissée brute. Verre incolore d'aspect laiteux. US 11; CTP-FD 2015-178/1045-9.

**57** Bol hémisphérique Isings 96b1, AR 60.1B orné d'un décor gravé. Fragment de panse gravé d'une ligne horizontale. Verre incolore. ST 11K; CTP-FD 2015-178/1058-4

**58** Bol cylindrique AR 60.1C. Bord évasé à lèvres coupées et laissée brute. Verre incolore. Panse ornée de fines lignes horizontales polies, à peine perceptibles, et de facettes verticales en forme de grains de riz. US 5; CTP-FD 2015-178/1005-17-3

**59** Bol cylindrique Isings 85b, AR 98.1. Bord légèrement rentrant à lèvre épaissie et arrondie. Panse rattachée au fond par une carène souple. Fond à pied annulaire massif orné d'un anneau central appliqué. Verre incolore jaunâtre. Récipient repris au pontil. US 5; CTP-FD 2015-178/1005-17-2

**60** Gobelet cylindrique à dépressions AR 54. Fond concave à pied annulaire probablement tubulaire. Verre incolore verdâtre. Récipient repris au pontil. US 5; CTP-FD 2015-178/1005-20

**61** Bouteille ansée carrée (Isings 50) ou cylindrique (Isings 51). Fragment de col avec attache d'une anse à crêtes multiples. Verre naturel bleu-vert. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-19-4

**62** Récipient de type indéterminé. Panse ornée d'une côte rapportée et peignée. Verre naturel bleu-vert. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-19-1

#### Monnaies

**63** Rome, empire, Antonin le Pieux (138-161) pour Marc Aurèle Rome, denier, 140-144 A/ [AV]R[E]LIVS CAE-SAR AVG [PII COS]; tête à dr., nue R/ [PIETAS AVG]; instruments sacrificiels RIC III, 79, n° 424a

SAEF 9678: AR; 2.975 g; 18,4/17,7 mm; 180; U 2/2; C 3/2. US 11; CTP-FD 15-178/1045-11

**64** Rome, empire, Antonin le Pieux (138-161) pour Faustine I Rome, sesterce, après 141 A/ DIVA - FAV[STINA]; buste à dr., drapé R/ [AVGVSTA]; S = C; Cérés debout à g., tenant des épis et une courte torche RIC III, 162, n° 1118 SAEF 9675: AE; 20.899 g; 31,9/30,6 mm; 165; U 2/2; C 3/2. US 5/6; CTP-FD 15-178/1004-41

#### Métal

**65** Clou de chaussure. Fer. L. conservée 11,6 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-49-4

**66** Clou de chaussure. Fer. L. 13,8 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1005-4-6

**67** Récipient? Fragment circulaire, probablement élément de paroi, orné d'incisions. Fragment déformé par le feu. Alliage cuivreux. L. conservée 38 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-21

**68** Socle de statuette à double tore. Haut socle circulaire en forme de bobine avec plan de pose détaché; tore supérieur décoré d'oves, surmontées d'un grènetis; parois cintrées, décorées de motifs floraux entrecoupés de candélabres, incrustés de nielle et argent; tore inférieur orné de nattes, souligné par un grènetis. Alliage cuivreux. H. 40,7 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-14

**69** Pince. Mâchoire droite, prolongée vers l'avant. Fer. L. conservée 60 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-33

**70** Chute de tige à soie de préhension. Tige de section quadrangulaire, coupée à son extrémité la plus large. Fer. L. 71,3 mm. US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-4-11

**71** Aiguillon. Bande de tôle repliée, prolongée en tige de section carrée. Fer.  
L. 33,5 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-4-9

**72** Ferrure d'angle constituée d'une plaque repliée en demi-cercle, extrémités foliacées perforées. Fer. L. 64,8 mm ou 61,8 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-44

**73** Clous décoratifs à tête hémisphérique pleine. Alliage cuivreux et fer. L. conservée 11,9 et 16,7 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-32

**74** Clou décoratif à tête conique pleine. Alliage cuivreux et fer. L. conservée 31,7 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-4-13

**75** Clou décoratif à tête hémisphérique pleine. Alliage cuivreux et fer. L. 23,6 mm.

US 5; CTP-FD 2015-178/1005-12

**76** Clou à tête hémisphérique creuse. Fer. L. 23,2 mm.

CTP-FD 2015-178/1045-8-2

**77** Moraillon. Plaque trapézoïdale, perforation à une extrémité, probable auberon de section rectangulaire, mal conservé, à l'autre. Déformé par le feu. Alliage cuivreux.

L. conservée 118,5 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-10

**78** Clé à panneton à anneau, tige rectangulaire à bords chanfreinés; panneton à quatre dents, dont deux triangulaires centrales, entourées par deux rectangulaires. Fer.

L. 63 mm.

ST 11G; CTP-FD 15-178/1086-2

**79** Clé à panneton à anneau orné de rainures sur les faces latérales, tige rectangulaire; panneton à quatre dents, mal délimitées (corrosion). Fer. L. 60,1 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-26

**80** Pêne. Les gardes dessinent deux carrés, chacun subdivisé en deux triangles. Traces de brasure pour la fixation des gardes. Fer. L. 261 mm.

US 5; CTP-FD 2015-178/1005-5

**81** Anneau. Section circulaire. Passé au feu. Alliage cuivreux. Diam. int. 15 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-15

**82** Anneau ouvert. Section circulaire.

Alliage cuivreux. Diam. int. 17 mm.

US 11; CTP-FD 2015-178/1045-14

**83** Bouton à rivet. Tête circulaire, plate.

Alliage cuivreux. Diam. 22 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-22

**84** Bouton à rivet. Tête circulaire, plate.

Alliage cuivreux. Diam. 24 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-18

**85** Bouton à rivet. Tête circulaire, plate.

Alliage cuivreux. Diam. 23 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-17

**86** Crochet de section rectangulaire, en forme de feuille recourbée. Se termine à une extrémité par un œillet, dans lequel est conservé un anneau, auquel est accroché un piton de section quadrangulaire, à la pointe non conservée. Fer. L. conservée 115 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-27

**87** Rondelle avec rebord horizontal. Traces de tour à l'intérieur? Alliage cuivreux.

Diam. 50 mm; diam. int. 37 mm.

US 5; CTP-FD 2015-178/1005-14

**88** Fiche à œillet? Tige quadrangulaire recourbée, terminée par un œillet rectangulaire. Fer. L. conservée 47,1 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-34

**89** Lampe ou louche? Plaque concave partielle, prolongée par une bande rectangulaire, elle-même terminée par deux tiges de section quadrangulaire, repliées vers l'arrière.

Fer. L. conservée 63,5 mm.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-6

**90** Tiges de section circulaire et rectangulaire, prolongées perpendiculairement au centre par une tige rectangulaire incom-

plète. L. 136 mm. Fer.

US 5/6; CTP-FD 2015-178/1004-36

## Bâtiment B, occupation/démolition de l'état 2: ST 20

### Métal

**91** Hache, herminette? Fragment d'œil d'outil. Traces de coupe. Fer. L. conservée 72 mm.

ST 20; CTP-FD 2015-178/1048-3

**92** Clé à panneton, tige rectangulaire à bords chanfreinés; panneton à quatre dents, dont deux triangulaires centrales, entourées par deux rectangulaires. Fer. L. conservée 65,5 mm.

US 14; CTP-FD 2015-178/1056-3

**93** Pêne. Les gardes dessinent au moins trois rectangles. Traces de brasure pour la fixation des gardes. Fer. L. 212 mm.

ST 20; CTP-FD 2015-178/1048-1

### Tabletterie

**94** Jeton ovalaire, orné sur sa surface de gorges concentriques, mamelon central cylindrique pointé. Os. Diam. 17 x 12,4 mm.; ép. 1,8 mm.

US 14; CTP-FD 2015-178/1056-5

### Découvertes de contextes divers

### Céramique

**95** RA. Bol. Revêtement hétérogène rouge à brun, peu luisant à l'extérieur, presque métallescent à l'intérieur. Décor excisé.

M 13; CTP-FD 2015-178/1018-1

### Verre

**96** Coupe côtelée Isings 3, AR 2. Surface interne de la panse ornée de deux lignes horizontales gravées, visibles en transparence. Verre naturel bleu-vert.

M 21; CTP-FD 15-178/1041-4

**97** Gobelet ovoïde à fond épais. Panse ovoïde ornée d'une ligne horizontale gravée. Fond vraisemblablement épais. Verre incolore jaunâtre.  
ST 14; CTP-FD 2015-178/1052-3

**98** Récipient de type indéterminé. Fond concave à pied annulaire probablement massif. Verre incolore verdâtre. Panse ornée vraisemblablement d'un fil horizontal appliqué.  
M 14; CTP-FD 15-178/1019-2

### Monnaies

**99** Rome, empire, Sévère Alexandre (222-235) Rome, sesterce, 231  
A/ IMP ALEXANDER PIVS AVG; buste à dr., lauré, drapé  
R/ P M TR P X - COS III P P; S = C; Sol debout de face, tête à g., levant la main dr. et tenant un globe  
RIC IV.2, 111, n° 515  
SAEF 9677: AE; 19,445 g; 30,6/28,4 mm; 015; U 2/2; C 2/2.  
T 6; CTP-FD 15-178/1015-2

**100** Rome, empire, Philippe II (244-249) Rome ou Antioche, antoninien, 244-249  
A/ IMP M IVL PHILIPPVS AVG; buste à dr., radié, drapé, cuirassé  
R/ AEQVITAS AVGG; Aequitas debout à g., tenant une balance et une corne d'abondance  
RIC IV.3, 71, n° 27b (Rome)  
RIC IV.3, 78, n° 82 (Antioche)  
SAEF 9674: BI; 2,231 g;

23,9/20,8 mm; 180; U 1/1; C 1/1.  
US 1; CTP-FD 15-178/1001-7

**101** Rome, empire, Valérien et Gallien (règne conjoint) (253-260) pour Valérien II Lyon ou Rome, antoninien, 255  
A/ VALERIANVS CAES; buste de Valérien II à dr., radié, drapé  
R/ IOVI CRESCENTI; le jeune Jupiter assis sur une chèvre à dr.  
RIC V.1, 116, n° 116, n° 3 (Lyon)  
RIC V.1, 118, n° 17 (Rome)  
SAEF 9676: BI; 2,899 g; 20,7/18,9 mm; 180; U 2/2; C 3/3.  
T 14; CTP-FD 15-178/1009-1

### Métal

**102** Épingle à cheveux. Tête légèrement conique. Décor de fines incisions sous la tête. Alliage cuivreux. L. conservée 105 mm.  
L 1/M 6; CTP-FD 2015-178/1008-1.

**103** Couteau à dos droit et à manche bipartite à soie de section quadrangulaire, précédée d'une partie massive. Fer. L. 233 mm.  
ST 21; CTP-FD 2015-178/1047-1

**104** Stylet à manche de section circulaire. Spatule de forme trapézoïdale. Fer. L. conservée 26,7 mm.  
US 1; CTP-FD 2015-178/1001-3-1

**105** Pic. Pointe triangulaire courbée vers le bas; cassé à la hauteur de l'œil. Fer.

L. conservée 123,6 mm.  
M 10; CTP-FD 2015-178/1006-16

**106** Poinçon? Objet biconique, dont l'une des extrémités porte des traces de coups; l'autre extrémité est manquante. D'autres traces de martelage sont documentées sur les faces latérales de l'objet. Fer.  
L. conservée 90,6 mm.  
M 10; CTP-FD 2015-178/1006-14

**107** Clé à panneton à anneau, tige rectangulaire à bords chanfreinés; panneton à quatre dents, dont deux triangulaires centrales, entourées par deux rectangulaires. Fer. L. 84,6 mm. US 7;  
CTP-FD 2015-178/1030-1

**108** Pène. Gardes en partie conservées. Traces de brasure pour la fixation des gardes. Fer. L. conservée 71,6 mm.  
US 1; CTP-FD 2015-178/1001-4

**109** Charnière articulée à cinq charnons. Aile courte, percée d'un trou de fixation. Alliage cuivreux. L. conservée 46,7 mm.  
T 26; CTP-FD 15-178/1026-2

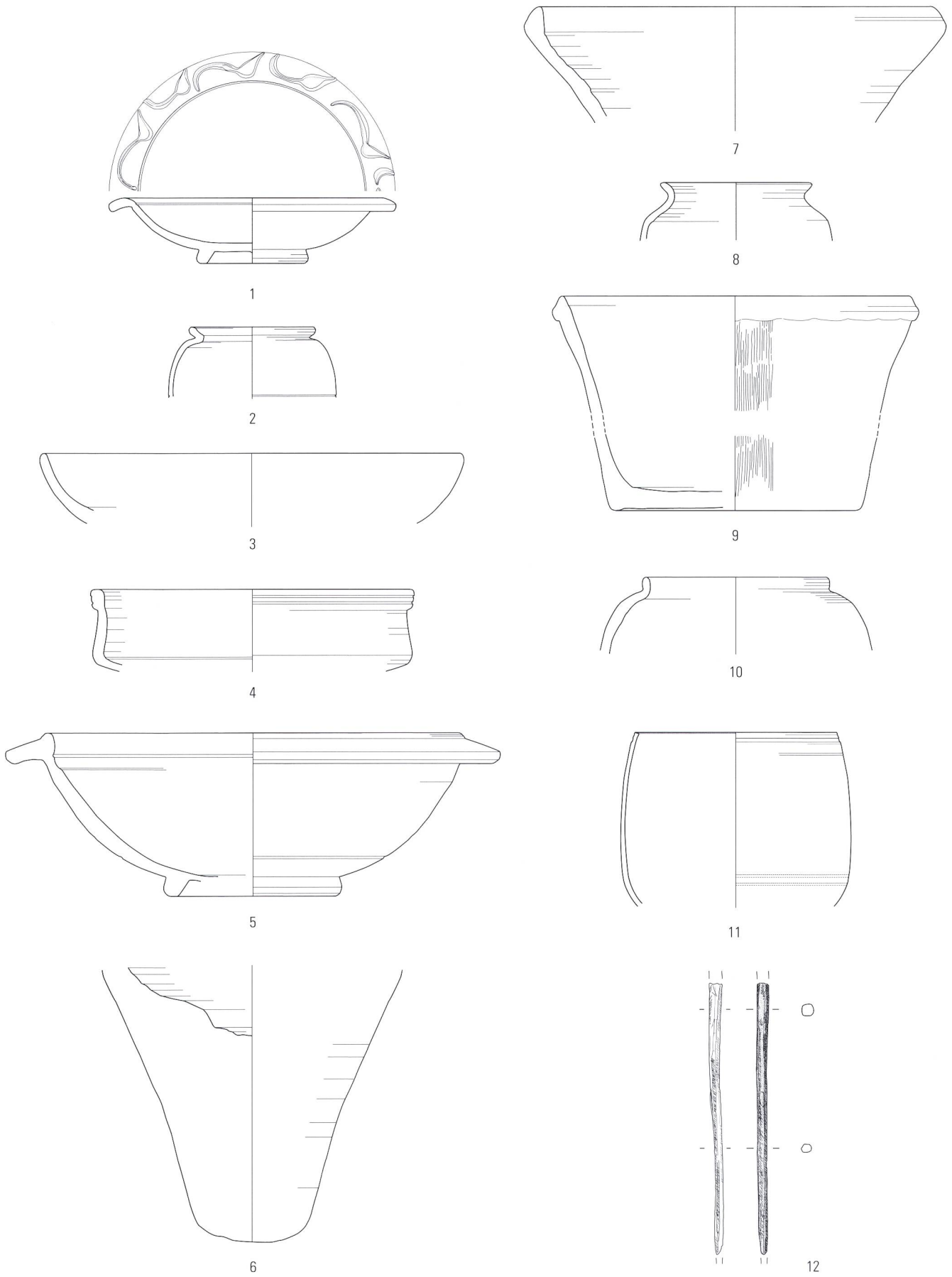
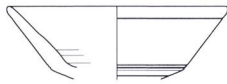


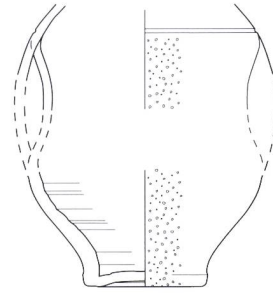
Planche 1 1-10 céramique (1:3); 11 verre (1:2); 12 os (1:2)



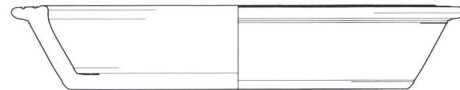
13



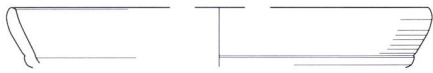
14



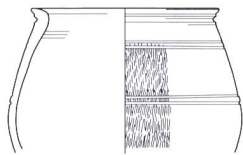
19



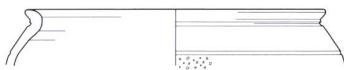
20



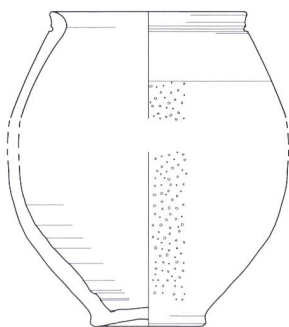
15



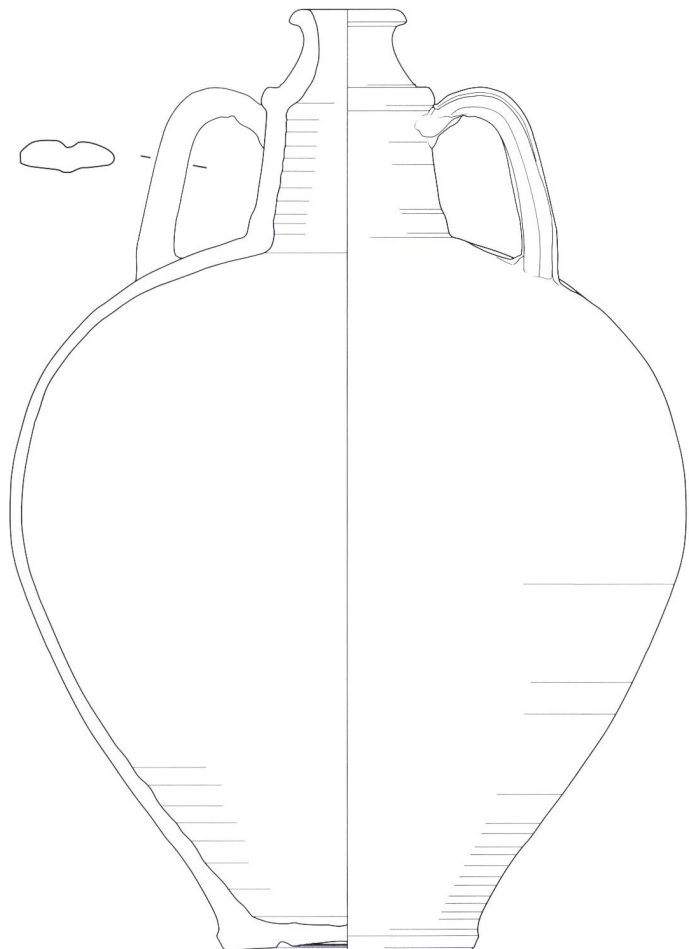
16



17



18



21



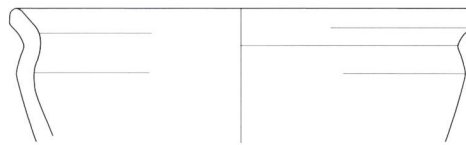
22



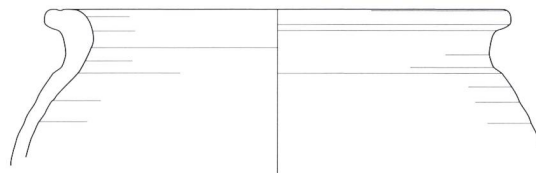
23



24



25



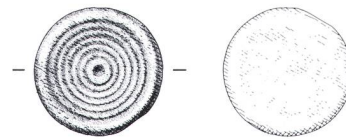
26



27

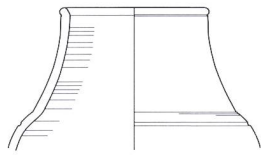


28

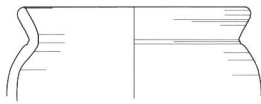


29

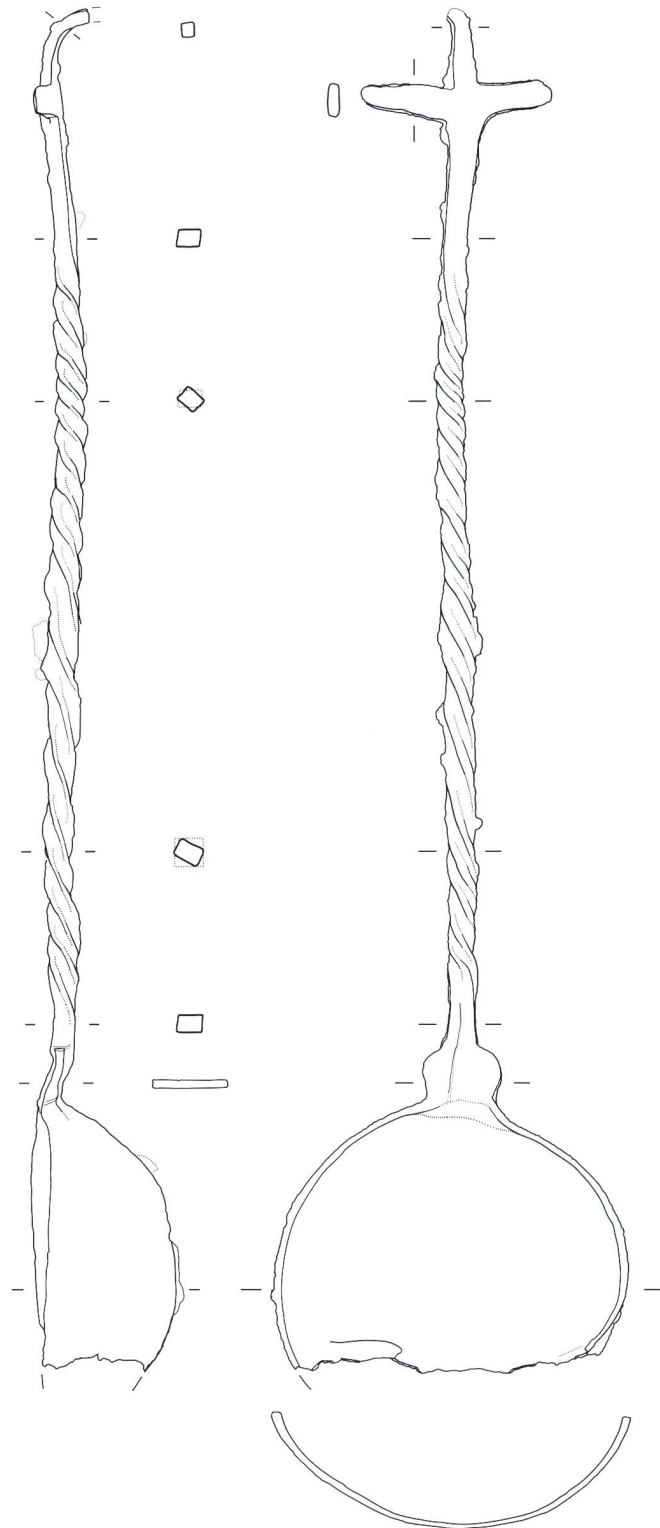




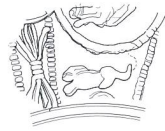
30



31



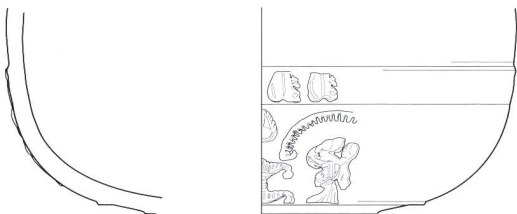
32



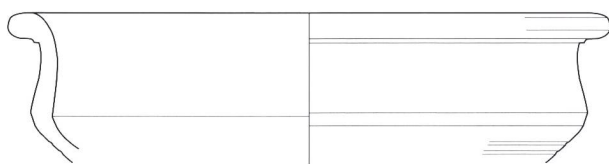
33



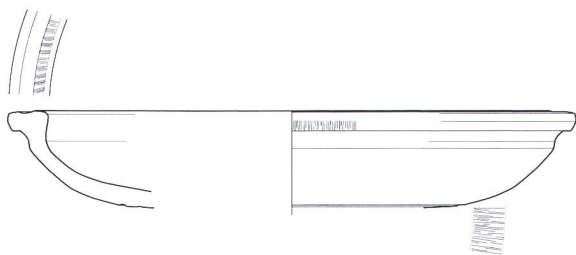
34



35



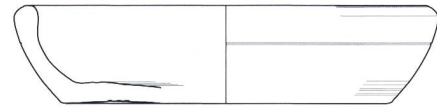
36



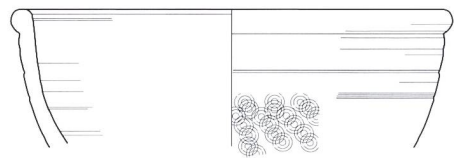
37



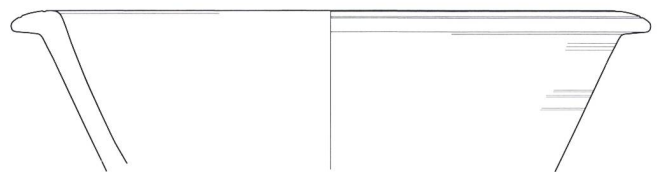
38



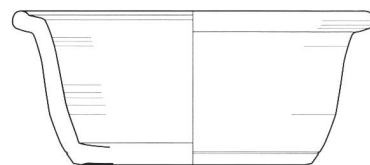
39



40



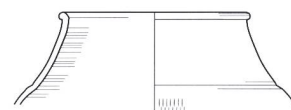
41



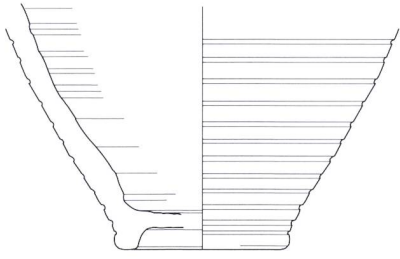
42



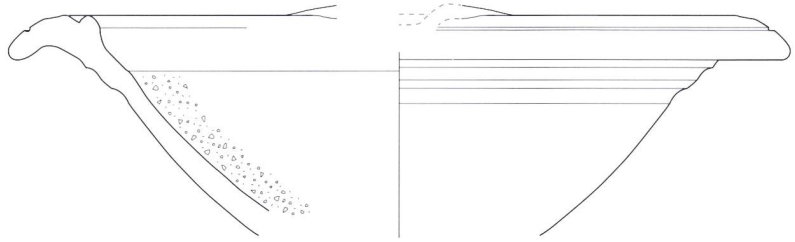
43



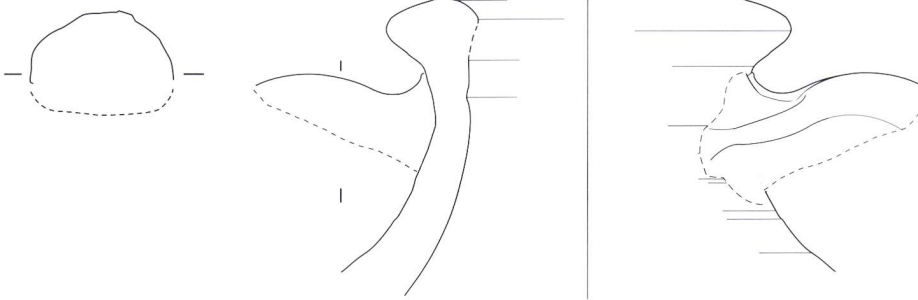
44



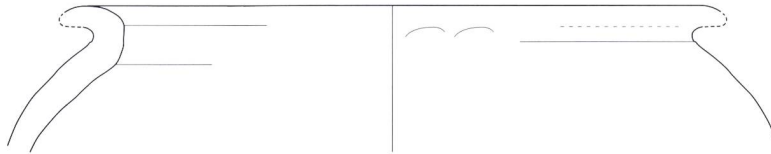
45



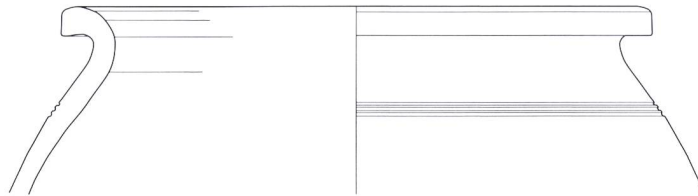
46



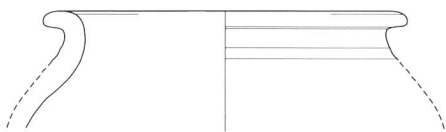
47



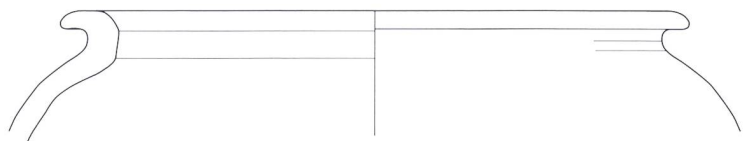
48



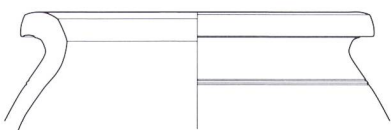
49



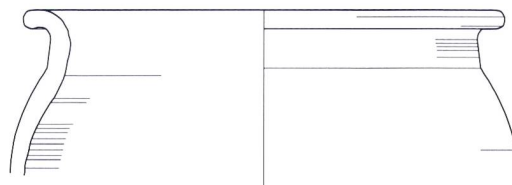
50



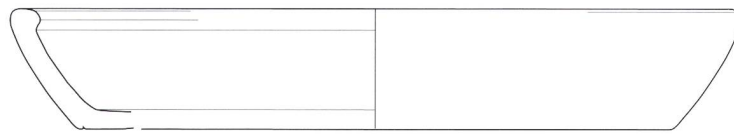
52



51



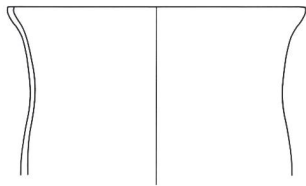
53



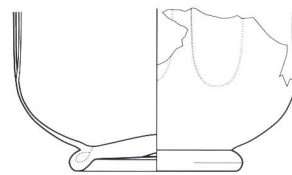
54



55



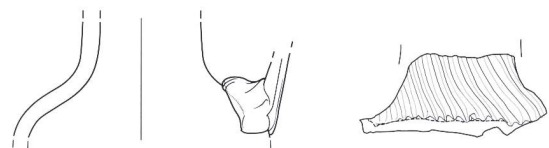
56



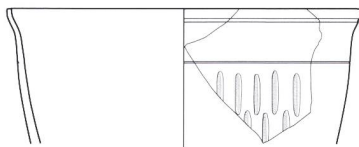
60



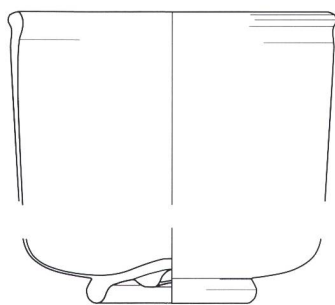
57



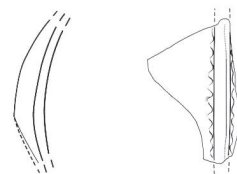
61



58



59



62



63



64

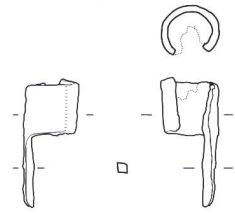
Planche 7 54-55 céramique (1:3); 56-62 verre (1:2); 63-64 monnaies (1:1)



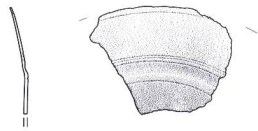
65



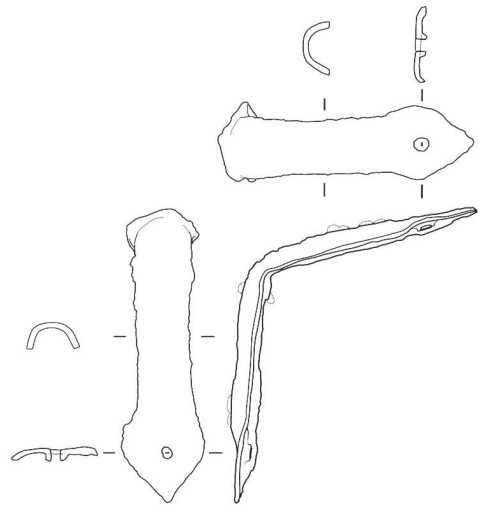
66



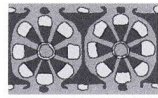
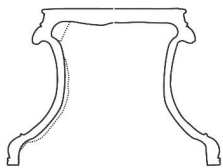
71



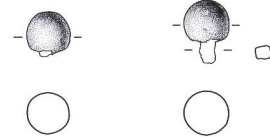
67



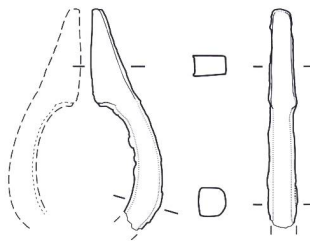
72



68



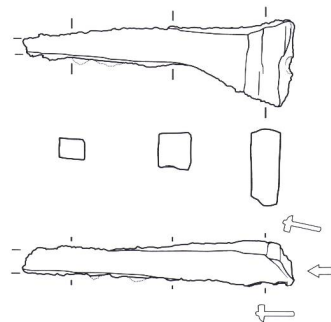
73



69



74



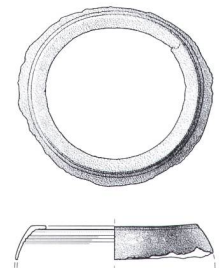
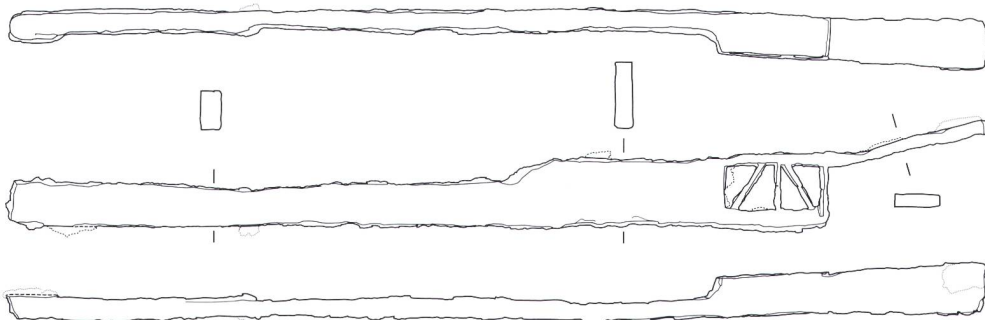
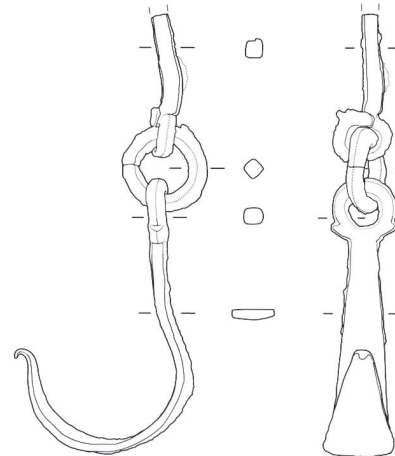
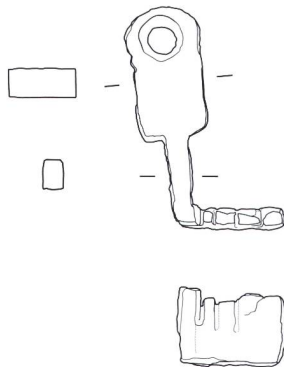
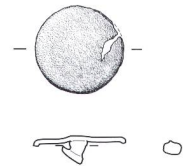
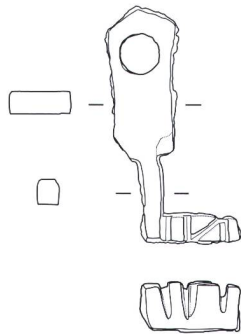
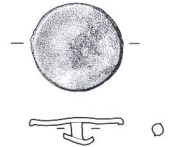
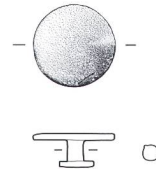
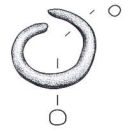
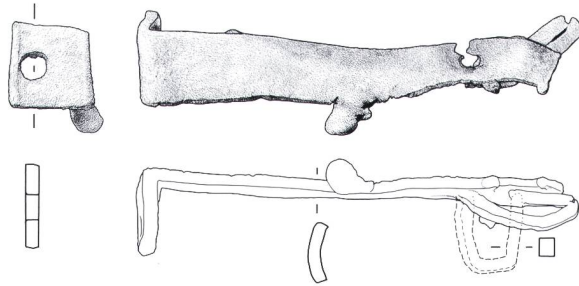
70



75

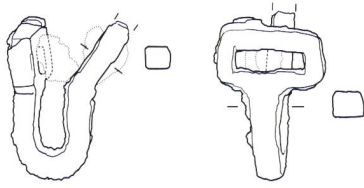


76

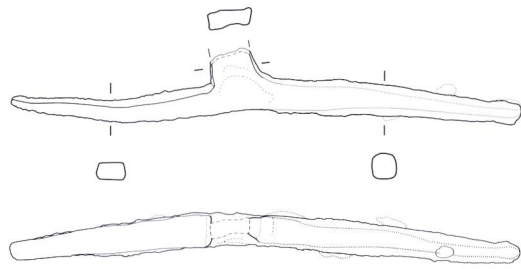
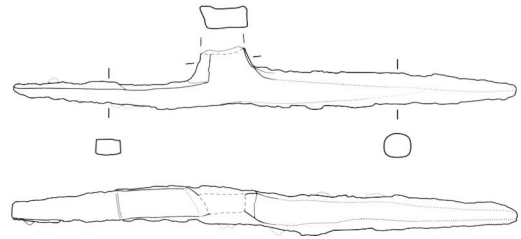


80

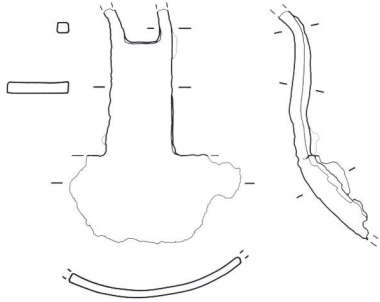
87



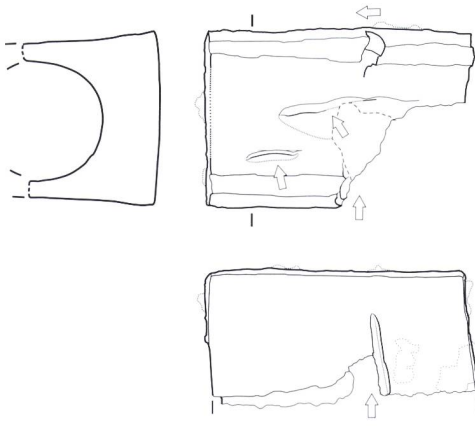
88



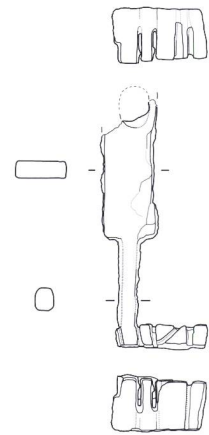
90



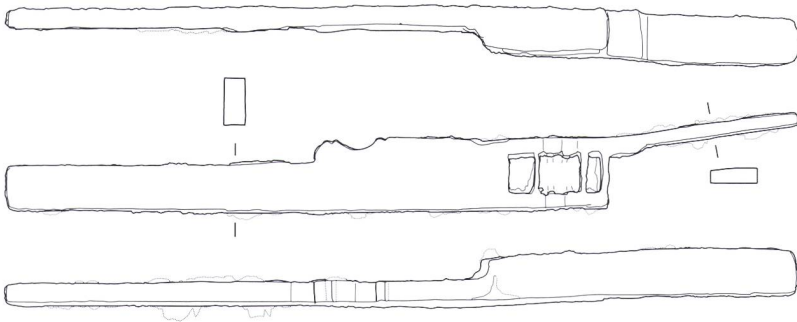
89



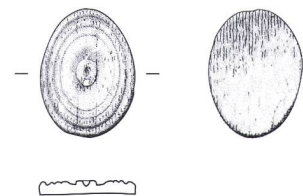
91



92



93



94

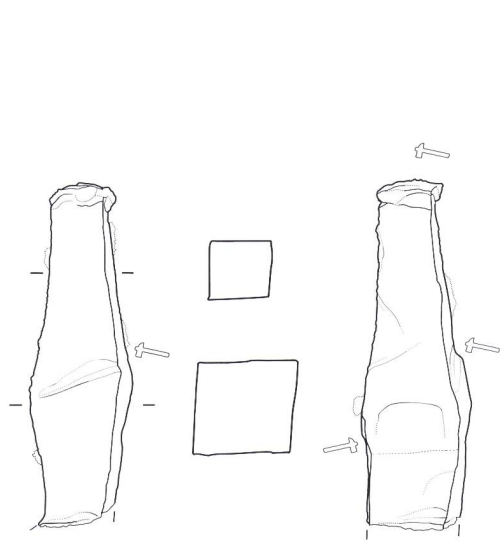
## Découvertes de contextes divers



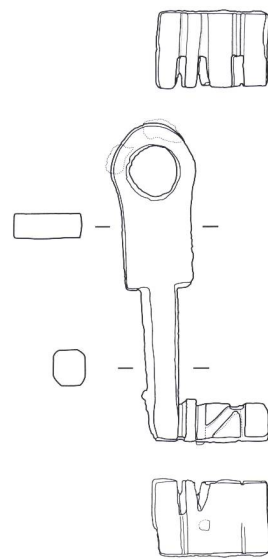
**Planche 11** 95 céramique (1:3); 96-98 verre (1:2); 99-101 monnaies (1:1); 102 alliage cuivreux; 103-105 fer (1:2)



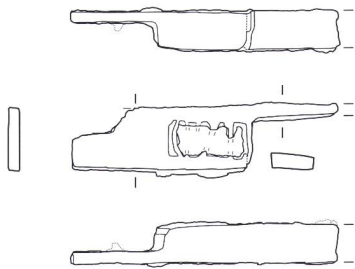
Découvertes de contextes divers



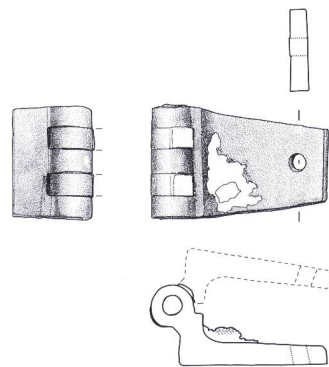
106



107



108



109

## Bibliographie

### Blanc *et al.* 1999

P. Blanc – M.-F. Meylan Krause – A. Hochuli-Gysel – A. Duvauchelle – A. Ogay, «Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'Aventicum (insula 56). Structures et mobilier des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. », *BPA* 41, 1999, 25-70.

### Bosse 2004

S. Bosse, «Un dépotoir de céramiques du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. à Aventicum», *BPA* 46, 2004, 67-114.

### Bugnon 2002

D. Bugnon, *La céramique du site de Vallon/sur Dompierre*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Fribourg 2002].

### Castella/Meylan Krause 1994

D. Castella – M.-F. Meylan Krause, «La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie», *BPA* 36, 1994, 5-126.

### Deschler-Erb 1996

E. Deschler-Erb, «Die Kleinfunde aus Edelmetall, Bronze und Blei», in: E. Deschler-Erb (Red.), *Funde aus Metall. Ein Schrank mit Lararium des 3. Jahrhunderts. Ausgrabungen im Unteren Bühl (Monographien Kantonsarchäologie Zürich 27; Vitudurum 7)*, Zürich 1996.

### Demierre 2016

M. Demierre, «Le mobilier métallique», in: D. Paunier – L. Luginbühl (dir.), *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural. Volume 2: éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses* (CAR 162; URBA 1/2), Lausanne 2016, 334-404.

### Duvauchelle 2005

A. Duvauchelle, *Les outils en fer du Musée Romain d'Avenches (Documents du Musée Romain d'Avenches 11)*, Avenches 2005.

### Duvauchelle 2012

A. Duvauchelle, *Le petit mobilier métallique*

*de la villa gallo-romaine de Morat-Combette*, Rapport non publié conservé au SAEF, [Romainmôtier 2012].

### Ettlinger/Roth-Rubi 1979

E. Ettlinger – K. Roth-Rubi, *Helvetische Relief-sigillaten und die Rolle der Werkstatt Bern-Enge (Acta Bernensia 8)*, Bern 1979.

### Fünfschilling 2015

S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 51)*, Augst 2015.

### Haldimann 2000

M.-A. Haldimann, «De Dioclétien à Constantin: aux origines du castrum d'Yverdon-les-Bains», in: L. Steiner – F. Menna, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* (CAR 76), Lausanne 2000, 35-52.

### Martin Pruvot 2006

C. Martin Pruvot, *L'insula 19 à Avenches: de l'édifice tibérien aux thermes du II<sup>e</sup> siècle* (CAR 103; Aventicum XIV), Lausanne 2006.

### McCullough *et al.* 2016

F. McCullough – J. Monnier – F. Saby, «Courtepin: villa romaine et nécropole médiévale en pleins champs», *CAF* 18, 2016, 138-143.

### Meylan Krause 2010

M.-F. Meylan Krause, «La céramique», in: D. Castella – A. De Pury-Gysel (dir.), *Le palais de Derrière la Tour à Avenches. Vol. 2. Etude des éléments de construction, de décor et du mobilier* (CAR 118; Aventicum 17), Lausanne 2010, 159-248.

### Ramstein 1998

M. Ramstein, *Worb-Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Bern 1998.

### RIC III

H. Mattingly – E.A. Sydenham, *Antoninus Pius to Commodus (RIC III)*, London 1968.

### RIC IV. 2

H. Mattingly – E.A. Sydenham – C.H.V. Suther-

land, *Macrinus to Pupienus (RIC IV.2)*, London 1968.

### RIC IV.3

H. Mattingly – E.A. Sydenham – C.H.V. Sutherland, *Gordien III to Uranus Antoninus (RIC IV.3)*, London 1968.

### RIC V.1

P.H. Webb, *Valerian I to Florian (RIC V.1)*, London 1968.

### Ricken/Fischer 1963

H. Ricken – Ch. Fischer, *Die Bilderschüsseln der römischen Töpfer von Rheinzabern (Materialien zur römisch-germanischen Keramik 7)*, Bonn 1963.

### Riha 2001

E. Riha, *Kästchen, Truhen, Tische - Möbelteile aus Augusta Raurica (Forschungen in Augst 31)*, Augst 2001.

### Schatzmann 2013

R. Schatzmann, *Die Spätzeit der Oberstadt von Augusta Raurica. Untersuchungen zur Stadtentwicklung im 3. Jahrhundert (Forschungen in Augst 48)*, Augst 2013.

### Schenk 2008

A. Schenk, *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches (Documents du Musée Romain d'Avenches 15)*, Avenches 2008.

### Thorimbert 2007

S. Thorimbert, «L'atelier de portiers d'Avenches 'A la Montagne' (70/80-120/150 ap. J.-C.)», *BPA* 49, 2007, 7-157.

### Vauthey/Bugnon 1999

P.-A. Vauthey – D. Bugnon, «La cave gallo-romaine des Roches à Cressier», *CAF* 1, 1999, 32-39.

### Zwahlen 2007

R. Zwahlen, *Vicus Petinesca-Vorderberg. Die Ziehbrunnen (Petinesca 4)*, Bern 2007.

## Annexes: tableaux récapitulatifs de la céramique et du verre

### ANNEXE 1

#### BÂTIMENT A, ÉTAT 1 (ST 4)

##### Céramique

| Catégorie/Forme    | Type           | FAC | NMI        | %NMI       | Cat. |
|--------------------|----------------|-----|------------|------------|------|
| <b>TSGM</b>        |                |     | <b>3</b>   | <b>12</b>  |      |
| assiette           | Serv. A        | 1   | 2          |            | 1    |
| gobelet            | Déch. 67       |     | 1          |            | 2    |
| <b>TSI, TSI/TG</b> |                |     | <b>7</b>   | <b>28</b>  |      |
| assiette           | Drack 4        |     | 1          |            | 3    |
| bol                | Drack 21       |     | 4          |            | 4    |
| bol                | Ritt. 12       | 1   | 1          |            | 5    |
| bol                | Drack 22       |     | 1          |            |      |
| <b>RA</b>          |                |     | <b>(1)</b> | <b>4</b>   |      |
| gobelet?           | indét.         |     | 0          |            |      |
| <b>RAMAT</b>       |                |     | <b>(1)</b> | <b>4</b>   |      |
| indét.             | indét.         |     | 0          |            |      |
| <b>PF</b>          |                |     | <b>1</b>   | <b>4</b>   |      |
| gobelet            | indét. Lyon    |     | 1          |            |      |
| <b>AMP</b>         |                |     | <b>2</b>   | <b>8</b>   |      |
| amphore            | Dr. 20 Bétique |     | 1          |            |      |
| amphore            | Dr. 2-4 Italie |     | 1          |            | 6    |
| amphore            | Tunisie?       |     | 0          |            |      |
| <b>PCL</b>         |                |     | <b>1</b>   | <b>4</b>   |      |
| pot/gobelet        | indét.         |     | 0          |            |      |
| couvercle          | indét.         |     | 1          |            |      |
| <b>PGR</b>         |                |     | <b>7</b>   | <b>28</b>  |      |
| terraine           | AV 225         |     | 1          |            | 7    |
| pot                | indét.         |     | 4          |            |      |
| pot/gobelet        | AV 73          |     | 1          |            | 8    |
| tonneau?           | indét.         |     | 1          |            |      |
| <b>PGR gross</b>   |                |     | <b>2</b>   | <b>8</b>   |      |
| terraine           | AV 225         |     | 1          |            | 9    |
| pot/gobelet        | cf. AV 60      |     | 1          |            | 10   |
| <b>TOTAL</b>       |                |     | <b>25</b>  | <b>100</b> |      |

##### Verre

| Catégorie/Forme   | Type             | FAC | NMI      | %NMI | Cat. |
|-------------------|------------------|-----|----------|------|------|
| bol hémisphérique | Isings 12, AR 34 |     | 1        |      | 11   |
| <b>TOTAL</b>      |                  |     | <b>1</b> |      |      |

ANNEXE 2  
BÂTIMENT B, ÉTAT 2a (ST 27)

**Céramique**

| Catégorie/Forme       | Type              | FAC | NMI | %NMI | Cat.  |
|-----------------------|-------------------|-----|-----|------|-------|
| <b>TSGM</b>           |                   |     | 3   | 7.3  |       |
| assiette              | Drag. 18          |     | 1   |      | 13    |
| coupe                 | Drag. 33          |     | 1   |      | 14    |
| coupe                 | indét.            |     | 1   |      |       |
| bol                   | Drag. 29          |     | 0   |      |       |
| bol                   | Drag. 37          |     | 0   |      |       |
| <b>TSI, TSI/TG</b>    |                   |     | 4   | 9.8  |       |
| assiette              | imit. Drag. 15/17 |     | 1   |      | 15    |
| écuelle?              | cf. AV 285        |     | 0   |      |       |
| bol                   | Drack 21          |     | 2   |      |       |
| bol                   | cf. Drack 21      |     | 1   |      |       |
| indét.                | indét.            |     | 0   |      |       |
| <b>RA</b>             |                   |     | 3   | 7.3  |       |
| gobelet               | AV 89             |     | 1   |      | 16    |
| cruche                | AV 319            |     | 1   |      |       |
| indét.                | indét.            |     | 1   |      |       |
| <b>RAMAT</b>          |                   |     | 5   | 12.2 |       |
| gobelet               | AV 89             |     | 3   |      | 17-18 |
| gobelet               | cf. AV 89         |     | 1   |      |       |
| gobelet à dépressions | AV 50?            |     | 0   |      | 19    |
| pot/gobelet           | AV 78             |     | 1   |      |       |
| indét.                | indét.            |     | 0   |      |       |
| <b>EIR</b>            |                   |     | 1   | 2.4  |       |
| plat                  | indét.            |     | 1   |      |       |
| <b>PEI</b>            |                   |     | (1) | 2.4  |       |
| indét.                | indét.            |     | 0   |      |       |
| <b>MIC</b>            |                   |     | 3   | 7.3  |       |
| écuelle               | AV 282/283        |     | 1   |      |       |
| écuelle à marli       | AV 290            | 1   | 1   |      | 20    |
| bol à marli           | AV 205            |     | 1   |      |       |
| cruche?               | indét.            |     | 0   |      |       |
| indét.                | indét.            |     | 0   |      |       |
| <b>CRU</b>            |                   |     | 2   | 4.9  |       |
| cruche                | AV 316            |     | 1   |      |       |
| cruche                | AV 339            | 1   | 1   |      | 21    |
| <b>AMP</b>            |                   |     | (1) | 2.4  |       |
| amphore               | Bétique           |     | 0   |      |       |
| amphore               | Gaule?            |     | 0   |      |       |
| <b>MOR</b>            |                   |     | 1   | 2.4  |       |
| mortier               | AV 375            |     | 1   |      |       |
| <b>PCL</b>            |                   |     | 7   | 17.1 |       |
| écuelle               | AV 282/283        |     | 4   |      | 22    |
| écuelle               | AV 282/283        |     | 1   |      |       |
| pot/gobelet           | AV 78             |     | 1   |      |       |
| indét.                | indét.            |     | 1   |      |       |
| <b>TN</b>             |                   |     | 2   | 4.9  |       |
| pot                   | AV 74             |     | 1   |      |       |
| pot à bord oblique?   |                   |     | 1   |      | 23    |
| indét.                | indét.            |     | 0   |      |       |
| <b>PGR</b>            |                   |     | 7   | 17.1 |       |
| terraine              | AV 225            |     | 1   |      | 24    |

|                  |             |           |            |    |
|------------------|-------------|-----------|------------|----|
| terrine          | LS PG 2.2.9 | 1         |            | 25 |
| pot              | AV 45       | 1         |            |    |
| pot              | AV 60       | 1         |            |    |
| pot              | AV 73       | 1         |            |    |
| pot              | AV 38       | 1         |            | 26 |
| tonneau          | AV 16/17    | 1         |            | 27 |
| indét.           | indét.      | 0         |            |    |
| <b>PGR gross</b> |             | (1)       | 2.4        |    |
| indét.           | indét.      | 0         |            |    |
| <b>TOTAL</b>     |             | <b>41</b> | <b>100</b> |    |

**Verre**

| Catégorie/Forme | Type   | FAC | NMI        | %NMI | Cat. |
|-----------------|--------|-----|------------|------|------|
| réceptient      | indét. |     | 0          |      |      |
| <b>TOTAL</b>    |        |     | <b>(1)</b> |      |      |

## ANNEXE 3

## BÂTIMENT B, CONSTRUCTION ÉTAT 2b (US 12)

**Céramique**

| Catégorie/Forme  | Type       | FAC | NMI       | %NMI       | Cat. |
|------------------|------------|-----|-----------|------------|------|
| <b>RA</b>        |            |     | 5         | 7.3        |      |
| bol à marli      | AV 212     |     | 1         |            |      |
| gobelet          | Nied. 33   |     | 1         |            | 30   |
| gobelet          | AV 48      |     | 2         |            |      |
| cruche           | AV 319     |     | 1         |            |      |
| <b>PEI?</b>      |            |     | 1         | 2.4        |      |
| bouteille        | AV 19      |     | 1         |            |      |
| <b>MIC</b>       |            |     | 2         | 7.3        |      |
| pot              | AV 100     |     | 1         |            | 31   |
| cruche           | AV 316     |     | 1         |            |      |
| <b>PCL</b>       |            |     | 4         | 17.1       |      |
| écuelle          | AV 282/283 |     | 2         |            |      |
| terrine          | AV 235     |     | 1         |            |      |
| pot à provisions | AV 21      |     | 1         |            |      |
| <b>PGR</b>       |            |     | (1)       | 17.1       |      |
| indét.           | indét.     |     | 0         |            |      |
| <b>TOTAL</b>     |            |     | <b>12</b> | <b>100</b> |      |

**Verre**

| Catégorie/Forme | Type   | FAC | NMI      | %NMI | Cat. |
|-----------------|--------|-----|----------|------|------|
| réceptient      | indét. |     | 1        |      |      |
| vitre           |        |     | 1        |      |      |
| <b>TOTAL</b>    |        |     | <b>2</b> |      |      |

ANNEXE 4  
BÂTIMENT B, OCCUPATION/DÉMOLITION ÉTAT 2b (CAVE)

| <b>Céramique</b>       |                   |            |            |             |             |
|------------------------|-------------------|------------|------------|-------------|-------------|
| <b>Catégorie/Forme</b> | <b>Type</b>       | <b>FAC</b> | <b>NMI</b> | <b>%NMI</b> | <b>Cat.</b> |
| <b>TSGM</b>            |                   |            | <b>1</b>   | <b>1</b>    |             |
| assiette               | Serv. A           |            | 1          |             |             |
| bol                    | Drag. 29          |            | 0          |             |             |
| indét.                 | indét.            |            | 0          |             |             |
| <b>TSGC</b>            |                   |            | <b>2</b>   | <b>2</b>    |             |
| bol                    | Drag. 37          |            | 1          |             |             |
| gobelet                | Déch. 67          |            | 1          |             |             |
| indét.                 | indét.            |            | 0          |             |             |
| <b>TSGE</b>            |                   |            | <b>1</b>   | <b>1</b>    |             |
| coupe                  | Drag. 33          |            | 1          |             |             |
| bol                    | Drag. 38          |            | 0          |             |             |
| bol                    | Drag. 37          |            | 0          |             | 33          |
| gobelet tulipiforme    |                   |            | 0          |             | 34          |
| indét.                 | indét.            |            | 0          |             |             |
| <b>TSH</b>             |                   |            | <b>(1)</b> | <b>1</b>    |             |
| bol                    | Drag. 37          |            | 0          |             | 35          |
| <b>TSI/RA</b>          |                   |            | <b>4</b>   | <b>4</b>    |             |
| bol                    | Drack 21          |            | 3          |             | 36          |
| cruche                 | indét.            |            | 1          |             |             |
| indét.                 | indét.            |            | 0          |             |             |
| <b>RA</b>              |                   |            | <b>48</b>  | <b>48</b>   |             |
| assiette               | Lamb. 4/36        |            | 1          |             | 37          |
| assiette               | cf. Lamb. 4/36    |            | 1          |             | 38          |
| écuelle                | AV 282/283        | 1          | 16         |             | 39          |
| écuelle                | AV 286            |            | 1          |             |             |
| bol                    | Lamb. 2/37        |            | 1          |             | 40          |
| bol                    | AV 216            |            | 2          |             |             |
| bol à marli            | AV 205            |            | 6          |             | 41          |
| bol à marli            | AV 207/209        |            | 1          |             | 42          |
| bol à marli            | AV 212            |            | 1          |             |             |
| faisselle              | AV 383            |            | 0          |             |             |
| gobelet                | AV 48             |            | 7          |             |             |
| gobelet                | AV 89             |            | 2          |             |             |
| gobelet                | AV 100            |            | 1          |             |             |
| gobelet                | Nied. 31 Rhénanie |            | 2          |             |             |
| gobelet                | Nied. 33          |            | 4          |             | 43          |
| gobelet                | Nied. 33 Rhénanie |            | 1          |             | 44          |
| gobelet                | indét.            |            | 0          |             |             |
| pot                    | indét.            |            | 0          |             |             |
| barillet/cruche        | indét.            |            | 1          |             | 45          |
| indét.                 | indét.            |            | 0          |             |             |
| <b>RACRU</b>           |                   |            | <b>7</b>   | <b>7</b>    |             |
| cruche                 | AV 316            |            | 3          |             |             |
| cruche                 | AV 319            |            | 2          |             |             |
| cruche                 | indét.            |            | 2          |             |             |
| <b>RAMOR</b>           |                   |            | <b>3</b>   | <b>3</b>    |             |
| mortier                | indét.            |            | 1          |             |             |
| mortier                | Lamb. 45?         |            | 1          |             |             |
| mortier                | AV 376            |            | 1          |             | 46          |
| <b>RAMAT</b>           |                   |            | <b>3</b>   | <b>3</b>    |             |
| bol à marli            | AV 205            |            | 1          |             |             |
| gobelet                | AV 48             |            | 1          |             |             |
| pot/gobelet            | AV 78             |            | 1          |             |             |

| Catégorie/Forme      | Type               | FAC | NMI        | %NMI       | Cat.  |
|----------------------|--------------------|-----|------------|------------|-------|
| <b>EIR</b>           |                    |     | <b>1</b>   | <b>1</b>   |       |
| plat                 | AV 283             |     | 1          |            |       |
| <b>PEI</b>           |                    |     | <b>(1)</b> | <b>1</b>   |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>MIC</b>           |                    |     | <b>1</b>   | <b>1</b>   |       |
| bol à marli          | AV 205             |     | 1          |            |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>CRU</b>           |                    |     | <b>1</b>   | <b>1</b>   |       |
| cruche               | AV 309             |     | 1          |            |       |
| cruche               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>AMP</b>           |                    |     | <b>2</b>   | <b>2</b>   |       |
| amphore              | Dr. 20 Bétique     |     | 1          |            |       |
| amphore              | Africana 1 Tunisie |     | 1          |            | 47    |
| amphore              | Gaule              |     | 0          |            |       |
| <b>MOR</b>           |                    |     | <b>1</b>   | <b>1</b>   |       |
| mortier              | AV 375             |     | 1          |            |       |
| <b>PCL</b>           |                    |     | <b>5</b>   | <b>5</b>   |       |
| bol à marli          | AV 205             |     | 1          |            |       |
| pot                  | AV 37-40           |     | 2          |            |       |
| pot                  | AV 39-40           |     | 1          |            |       |
| pot                  | AV 78              |     | 1          |            |       |
| pot à provisions?    | indét.             |     | 0          |            |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>TN</b>            |                    |     | <b>4</b>   | <b>4</b>   |       |
| pot                  | AV 56              |     | 1          |            |       |
| pot/tonneau          | indét.             |     | 2          |            |       |
| tonnelet             | cf. AV 17          |     | 1          |            |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>PCL/PGR</b>       |                    |     | <b>2</b>   | <b>2</b>   |       |
| pot                  | cf. AV 47          |     | 2          |            | 48-49 |
| <b>PGR</b>           |                    |     | <b>2</b>   | <b>2</b>   |       |
| pot                  | AV 81              |     | 1          |            |       |
| pot/dolium           | cf. AV 3           |     | 1          |            |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>PCL/PGR gross</b> |                    |     | <b>1</b>   | <b>1</b>   |       |
| pot                  | cf. AV 47          |     | 1          |            | 50    |
| pot                  | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>PCL gross</b>     |                    |     | <b>5</b>   | <b>5</b>   |       |
| terraine?            | indét.             |     | 1          |            |       |
| pot                  | cf. AV 47          |     | 4          |            | 51-53 |
| pot                  | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>PGR gross</b>     |                    |     | <b>5</b>   | <b>5</b>   |       |
| écuelle              | AV 286             | 1   | 1          |            | 54    |
| écuelle              | cf. AV 283         |     | 1          |            |       |
| terraine             | AV 225             |     | 1          |            |       |
| terraine             | indét.             |     | 1          |            | 55    |
| couvercle            | indét.             |     | 1          |            |       |
| indét.               | indét.             |     | 0          |            |       |
| <b>TOTAL</b>         |                    |     | <b>101</b> | <b>100</b> |       |

| <b>Verre</b>           |                           |            |            |             |             |
|------------------------|---------------------------|------------|------------|-------------|-------------|
| <b>Catégorie/Forme</b> | <b>Type</b>               | <b>FAC</b> | <b>NMI</b> | <b>%NMI</b> | <b>Cat.</b> |
| bol hémisphérique      | Isings 96a/b, AR 60.1A/1B |            | 1          |             | 56          |
| bol hémisphérique      | Isings 96b1, AR 60.1B     |            | 0          |             | 57          |
| bol cylindrique        | Isings 60.1C              |            | 1          |             | 58          |
| bol cylindrique        | Isings 85b, AR 98.1       |            | 1          |             | 59          |
| gobelet cylindrique    | AR 54                     |            | 0          |             | 60          |
| bouteille ansée        | Isings 50 ou 51           |            | 0          |             | 61          |
| réipient               | indét., filet apposé      |            | 0          |             |             |
| réipient               | indét., côte              |            | 0          |             | 62          |
| réipient               | indét.                    |            | 0          |             |             |
| vitre                  |                           |            | 0          |             |             |
| <b>TOTAL</b>           |                           |            | <b>3</b>   |             |             |



## Résumé / Zusammenfassung

La villa de Courtepin est l'un des rares sites antiques du canton de Fribourg à n'avoir été découvert qu'au XX<sup>e</sup> siècle, lors de prospections de surface qui ont mis en évidence des fragments de tuiles et des restes de sols maçonnés sur le versant nord-ouest du bois de Monterschu. La construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et d'une conduite alimentant les communes limitrophes a mené à la fouille d'urgence d'une portion de la villa. Deux corps de bâtiment, séparés par une probable cour centrale, comportent pour l'un au moins une pièce hypocaustée et pour l'autre, une cave relativement bien conservée. Ce secteur de la villa a connu deux états de construction entre la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et la fin du III<sup>e</sup> siècle, date à laquelle la cave est comblée par une épaisse couche d'incendie. Parmi le très abondant mobilier figurent de nombreux récipients en céramique et en verre, des objets et outils en fer et, en particulier, une base de statuette en bronze décorée d'incrustations argentées et niellées.

La surprise est venue de la découverte d'une nécropole du Haut Moyen Âge jusque-là inconnue, installée dans les ruines de la villa romaine (voir l'étude de F. McCullough dans le présent volume).

Die Villa von Courtepin ist eine der wenigen antiken Fundstellen des Kantons Freiburg, deren Entdeckung erst im 20. Jahrhundert erfolgte, als anlässlich einer Oberflächenprospektion am nordwestlichen Hang des Monterschuwald Ziegel- und Mörtelbodenfragmente zu Tage kamen. Der Bau eines neuen Trinkwasserreservoirs sowie einer Wasserzufuhrleitung zu den umliegenden Gemeinden löste eine Notgrabung in einem Teil der Villa aus. Dieser Bereich umfasst zwei Baukörper, die durch eine Freifläche – wohl ein Innenhof – voneinander getrennt sind. Der eine Gebäudeteil zählt mindestens einen Raum, der mit einem Hypokaust ausgestattet ist, der anderen besitzt einen relativ gut erhaltenen Keller. Das untersuchte Areal erlebte zwei Bauphasen, die in die Zeit zwischen dem Ende des 1. Jahrhunderts v. Chr. und dem ausgehenden 3. Jahrhundert datieren. Zu letzterem Zeitpunkt wurde der Kellerraum mit einer dicken Brandschicht verfüllt. Unter dem reichhaltigen Fundmaterial befinden sich zahlreiche Keramik- und Glasgefässe, Gerätschaften und Werkzeuge aus Eisen sowie ein bronzener Statuettensockel mit Dekoreinlagen aus Silber und Niello.

Eine Überraschung stellt die Entdeckung einer bislang unbekanntenen Nekropole aus dem Frühmittelalter dar, die in den Ruinen der römischen Villa angelegt wurde (siehe Studie von F. McCullough in vorliegender Ausgabe).